LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes*

Vol. 83 n°20 Saint-Boniface, du 30 août au 5 septembre 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Anie Cloutier

On se marre au marais!

Jérôme Marchildon et Jocelyn Landry sont convaincus que le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock peut faire plus pour les francophones. Ils le prouvent en organisant une journée d'activités en français où les jeunes pourront en voir de toutes les couleurs. Lire en page 9.

Citation de la semaine

«Alors je regarde derrière moi et je m'aperçois que je suis la seule fille dans une classe de 200 étudiants.»

Bachelière en génie, Brigitte Lamontagne sait ce que c'est que d'être minoritaire! Ça ne l'a pas empêché de poursuivre ses études avec succès. Un succès qui l'amène en France pour un an. **Page 17.**

Les parents de Laurier iront-ils en cour?

La Société franco-manitobaine a lancé un dernier appel au premier ministre cette semaine, tandis qu'à Laurier les enfants vont à l'école... à la maison. Mais tous les observateurs croient que c'est le tribunal qui tranchera. Lire en **pages 6 et 7.**

La saga de la lagune

Lorette a-t-il besoin d'une lagune neuve ou rénovée? Le Conseil des municipalités du Manitoba tranchera la question, qui oppose des résidants à la municipalité rurale de Taché depuis plus d'un an. Voir à la **page 3.**

Un timbre pour Gabrielle

La Corporation Maison Gabrielle-Roy se prépare à accueillir la célèbre auteure le 10 octobre... sur un timbre-poste. **Page 5.**

Le pari de Jean Charest

Le Parti conservateur tentera de revenir en force pour les prochaines élections. Mais Jean Charest réussira-t-il à être le grand rassembleur de tous les Canadiens? Bilan d'un congrès à la **page 5.**

Un mois avant Granby

Depuis qu'elles ont remporté le Gala interprovincial de la chanson en mai, Brigitte Sabourin et Madeline Chammartin ont eu le temps de revenir sur terre. Elles se préparent maintenant pour Granby. **Page 11.**



photo: Anie Cloutier

Vous rappelez-vous de l'époque où la Société d'agriculture de Saint-Pierre apprenait aux jeunes filles à devenir de bonnes fermières? Jeanne Vinet et Thérèse Carrière ont raconté les 100 ans de l'organisme dans un livre publié cet été. Page 13.





Le SOMMAIRE

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Lucie-Madeleine DELISLE
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI (en congé), Karine BEAUDETTE
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Sans frais: 1-800-523-3355. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

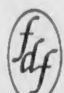
L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Un Montréalais en visite à Winnipeg

Un accueil digne d'un Roy

Dignitaires, Voyageurs officiels, journalistes et badauds ont accueilli Matthew Roy, le 16 août, à la Cathédrale de Saint-Boniface. Le jeune homme de 24 ans est le gagnant d'un voyage d'une fin de semaine pour deux à Winnipeg.

Le concours a été organisé par le conseiller municipal de Fort Rouge, Glen Murray à la suite d'une série promotionnelle sur la ville de Montréal publiée dans le quotidien anglophone The Gazette et qui se terminait par des propos préjudiciables envers Winnipeg. La mairesse Susan Thompson a retenu le nom de Matthew Roy le 17 juin dernier parmi près de 1 000 coupons de participation.

«Je ne m'attendais pas à une si grande réaction des citoyens de Winnipeg, affirme le résidant de l'Île-des-Sœurs. Je croyais qu'il y aurait deux personnes au maximum pour m'accueillir à l'aéroport. C'était magnifique, je n'ai jamais vu autant de monde.» En effet, chanteurs, danseurs et feu de salve de la Compagnie du Sieur de LaVérendrye, tout y était pour faire du voyage de Matthew Roy un événement inoubliable.

Mais l'étudiant en génie mécanique à l'Université McGill n'était pas seul à être ébloui par l'importance médiatique accordée à son arrivée à Winnipeg. En participant activement aux cérémonies d'accueil et en offrant plus de 1 500 $ en certificats cadeaux et services divers, les commerçants du boulevard Provencher ont voulu faire valoir le quartier francophone de Saint-Boniface.


photo: Anie Cloutier

«C'était magnifique, je n'ai jamais vu autant de monde», a indiqué Matthew Roy.

«Et on a certainement réussi!, lance le coordonnateur du comité de marketing pour Rues Principales, Denis Hamel. On a des belles choses ici et on veut profiter de la présence des médias nationaux pour les montrer. On veut laisser savoir au reste du Canada qu'on a une communauté francophone vivante et accueillante.»

Matthew Roy connaissait l'existence d'une communauté francophone à Saint-Boniface, mais, souligne-t-il, «il y a toujours des gens qui n'ont jamais voyagé et qui ont toutes sortes de préjugés sur Winnipeg et le fait qu'il fasse très froid ici en hiver. Ces échanges sont parfaits pour améliorer les relations entre les villes du pays. Il n'y a rien comme rencontrer les gens pour se rendre compte qu'on est tous les mêmes. On a un beau pays et on devrait en être fier.»

Anie CLOUTIER

Unité canadienne

Apprendre à se connaître

«La plupart des Canadiens sont mal informés de la situation des minorités au pays et les gens ne connaissent pas les problèmes des autres régions», indique Daniel Labossière, un des six Manitobains à avoir participé à une conférence-jeunesse sur l'unité canadienne tenue à Ottawa du 17 au 23 août.

La conférence, une initiative du groupe The Co-operators, a rassemblé une centaine de jeunes de 18 à 21 ans provenant de toutes les régions du pays réunis pendant six jours sous un même toit pour discuter et échanger des questions de l'heure. «Le but de la conférence était d'apprendre à se connaître, de trouver ce qu'on a en commun, pas de solutionner les problèmes de constitution et de mettre l'accent sur ce qui nous sépare», indique Daniel Labossière.

«En tant que seul représentant francophone du Manitoba, mon rôle a été de faire valoir les francophones hors Québec, indique l'étudiant en Finance et gestion entrepreneuriale à l'Université d'Ottawa. J'étais très surpris d'apprendre que certains participants ne connaissaient pas l'existence d'une communauté francophone au Manitoba.»

Plusieurs Canadiens, continue-t-il, pensent que les francophones hors Québec sont tous des Québécois exilés. «Ils étaient très surpris quand je leur disais que j'étais la 4e génération de Franco-Manitobains. J'ai aussi remarqué que plusieurs considéraient encore Louis Riel comme un traître à la nation alors que pour nous il est un héros. C'est juste pour dire comme même nos livres d'école sont différents!»

Daniel Labossière sort satisfait de son expérience: «Ça me donne le goût d'en apprendre plus sur le pays et de voyager.» Il compte d'ailleurs quitter le pays en janvier pour poursuivre ses études en commerce au Mexique.

Anie CLOUTIER

Francophonie du monde

Affichage bilingue à Ottawa

Ottawa - La campagne de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) pour l'affichage bilingue à Ottawa progresse à pas de tortue. Seulement trois des 12 compagnies contactées il y a deux semaines par la FCFA ont accepté d'afficher dans les deux langues officielles. Il s'agit des magasins Canadian Tire, Tip Top et Zellers.

La FCFA a voulu tirer profit du mouvement en faveur de l'affichage commercial bilingue lancé par les anglophones de l'ouest de l'île de Montréal et a lancé une campagne similaire le 15 août.

La Fédération se dit déçue du peu d'intérêt démontré par les commerces et menace de représailles économiques les entreprises de la capitale qui refuseront d'afficher dans les deux langues. «On espérait que les entreprises qui avaient dit oui à la dualité linguistique dans le West Island disent oui à Ottawa.»

De son côté, le Bloc québécois dénonce la situation linguistique dans les commerces d'Ottawa. «Le français est menacé au cœur même de la capitale fédérale», a lancé le porte-parole du Bloc en matière de langues officielles, Jean-Paul Marchand. Le député, d'origine franco-ontarienne, s'en prend d'ailleurs au premier ministre «qui ne manifeste pas plus de vigueur pour faire respecter le français dans sa propre cour».

Dans la foulée, la Société franco-manitobaine et le Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) font également la promotion de l'affichage bilingue dans leur région respective. La SAANB, qui a lancé il y a cinq ans une campagne de francisation des commerces dans le nord-est et le sud-est de la province, compte maintenant étendre la campagne à tout le Nouveau-Brunswick.

Cette stratégie de la SAANB axée sur l'éducation plutôt que la confrontation semble porter fruit. En 1992, 75 % des commerçants visés par la campagne de sensibilisation n'affichaient qu'en anglais. Aujourd'hui, près de 60 % ont des affiches bilingues à l'intérieur de leur commerce. (APF)

ACTUEL

La lagune soulève une mer de protestation

Lorette séparé par les eaux

Des représentants de la Municipalité rurale de Taché comparaîssent le 30 août devant le Conseil des municipalités du Manitoba pour obtenir la permission d'emprunter les sommes nécessaires à la construction d'un nouveau bassin d'épuration des eaux (communément appelé lagune).

Mais ils ne sont pas les seuls à exprimer leur point de vue. Munis d'une pétition, des membres de l'Association des contribuables de Taché, leur président Gilbert Bourrier en tête, demandent à ce même conseil de privilégier une autre solution: la réparation du bassin actuel, construit il y a 30 ans.

Ce débat, à Lorette, date de deux ans déjà. L'automne dernier, les résidants se sont prononcés par référendum contre la construction d'un nouveau bassin. «Mais trois mois plus tard, la Chambre de commerce de Lorette a relancé le débat», explique Gilbert Bourrier. (1)

Le secrétaire-trésorier de Taché, Ernest Lajoie, rappelle pour sa part que la lagune a débordé au mois de mai, pour la deuxième année consécutive. (2) «On a dû demander au ministère de l'Environnement la permission de vider le bassin avant que l'eau ne soit complètement purifiée. Ils sont ensuite venus à une séance du conseil nous avertir qu'ils ne laisseront pas la lagune déborder une autre fois. La prochaine fois, on aura une amende.»

Pour la majorité des membres du conseil de Taché, il faut donc agir et la solution au problème réside en la construction d'un nouveau bassin, situé un peu plus à l'est de l'emplacement actuel. C'est aussi la solution que privilégient les ingénieurs consultés en 1993 et en 1995.

Les opposants disent que les élus de Taché veulent favoriser les gens d'affaires de la région au



Archives La Liberté

Gilbert Bourrier: le développement durable en tête.



Ernest Lajoie: écouter le bon sens.

détriment des véritables besoins des résidants: «Ce n'est pas vrai!, lance Ernest Lajoie. Quand on achète une auto, il faut bien s'attendre à devoir la changer dix ans plus tard. La lagune a 30 ans, elle ne suffit plus à répondre aux besoins. La solution du conseil est pleine de bon sens.»

Selon les plans, le nouveau bassin pourrait répondre aux besoins d'une population de 3 500 personnes. Son coût, évalué à 1,1 million $, serait financé de la façon suivante: 170 000 $ proviendrait du programme fédéral-provincial d'infrastructure, 433 000 $ seraient fournis par la Commission des services d'approvisionnement en eau et la Municipalité emprunterait pour couvrir les 469 000 $ restants. «Le prêt devrait aussi couvrir les intérêts et la debanture de 20 ans», précise Ernest Lajoie.

«Pour un propriétaire moyen, dont la maison vaut de 90 000 $ à100 000 $, explique-t-il, le remboursement de cette dette signifie qu'il devra payer 82 $ en 1996, 82 $ en 1997, puis 53 $ pour les 20 années suivantes. Il ne faut pas oublier que chaque fois qu'on examine ce genre de projets, le gouvernement nous demande de planifier en fonction des besoins des 20 prochaines années.»

Les besoins de Lorette dans l'avenir sont justement au cœur du débat en cours. Pour Gilbert Bourrier, ces besoins ne sont pas aussi grands que les élus de Taché le laissent croire. Il dénonce les gens d'affaires qui veulent développer le village trop vite, alors qu'une bonne partie des résidants ont justement quitté Winnipeg pour s'établir dans un endroit tranquille où les taxes ne sont pas élevées.

L'Association des contribuables propose plutôt de réparer la lagune. Son plan: injecter 82 000 $ dans des travaux de réparation qui allongent de huit ans la durée de vie du bassin et qui permettent d'accueillir 250 nouvelles maisons. Pendant ce temps, économiser l'argent en vue de travaux d'agrandissement qui commenceraient six ans plus tarc, au coût de 480 000 $. Ce scénario, précise Gilbert Bourrier, permet à Lorette de suffire à la demande d'une croissance annuelle de la population de 4 % pendant 20 ans, tout comme le projet de la Municipalité.

«Le conseil de Taché, accuse-t-il, marche main dans la main avec les entrepreneurs.» Le débat en cours, croit-il, oppose deux visions politiques: celle du développement rapide, qui plaît aux entrepreneurs, et celle du développement durable, qui tient compte de l'environnement et de la qualité de vie au village. «Les contribuables de Winnipeg paient pour les routes et l'infrastructure, et les gens des villages autour viennent travailler en ville, mais vivent en banlieue où les taxes sont moins élevées. C'est ça qu'il faut arrêter. Je sais ce que c'est: je travaille moi-même à Winnipeg!»

Depuis deux ans, le débat a d'ailleurs pris un virage plus politique, notamment lors des élections l'an dernier, alors que Gilbert Bourrier s'est présenté à la préfecture contre William Danylchuk. «Ça fait 23 ans qu'il est en politique et il a eu 1 800 voix. J'en ai eu 1 009 à ma première tentative.» Malgré la défaite de Gilbert Bourrier, l'Association des contribuables dispose maintenant d'un appui au conseil de Taché et deux des trois élus au village non incorporé de Lorette sont des anciens de l'association.

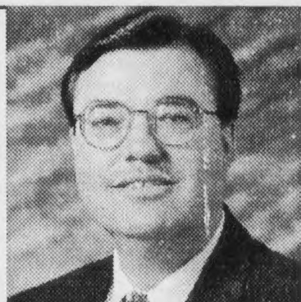
Décidé à faire respecter le résultat du référendum de 1995, Gilbert Bourrier «cabale depuis le 6 août pour faire signer la pétition» et tenter de convaincre les résidants de Lorette que son plan représente la solution de l'avenir. Il ne cache pas non plus que le débat autour de la lagune a fini par soulever une autre question: celle de l'incorporation éventuelle du village. «Mais si on est endetté, on ne sera jamais capable d'obtenir l'incorporation du village.»

Les audiences du Conseil des municipalités du Manitoba ont lieu le 30 août à 9 h 30 au 800, avenue Portage à Winnipeg.

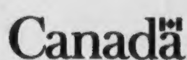
Sylviane LANTHIER

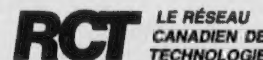
(1) Selon Ernest Lajoie, sur les 1 160 électeurs, 61 % ont exercé leur droit de vote. 341 personnes ont voté en faveur de la nouvelle lagune, et 372 se sont prononcées contre, soit 32 % de l'ensemble des électeurs.

(2) Un bassin d'épuration fonctionne en deux étapes. L'eau arrive d'abord dans un premier étang où les particules son décomposées. Puis on l'achemine dans un deuxième étang où elle doit reposer pendant un certain temps. Deux fois par année, après que des tests en aient mesuré la qualité, l'eau peut être déversée dans la rivière.









ÉDITORIAL

Revenir à l'essentiel

Il y a quelques mois, le gouvernement du Manitoba tentait de couper les fonds du Collège universitaire de Saint-Boniface, soulevant un tollé de protestations chez les francophones. Voilà maintenant que la Province s'en prend à une autre partie du système d'éducation des francophones, par le biais de sa ministre de l'Éducation. Cette dernière a refusé de prendre ses responsabilités face à la situation qui perdure à Laurier et ne veut pas imposer la seule solution logique: le partage de l'école entre les programmes de la Division scolaire de Turtle River et la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Coïncidence? mauvaise volonté? jeu politique? couardise? ou simplement maladresse? Toujours est-il qu'il faudra vraisemblablement qu'un tribunal rappelle au gouvernement ses responsabilités constitutionnelles pour que ce dernier agisse et que les élèves de Laurier réintègrent leur école.

Pour les francophones, ce sera une lutte de plus qui se terminera devant un tribunal. Un chapitre supplémentaire à ajouter à la longue saga judiciaire des francophones hors Québec pour obtenir le respect de leurs droits en tant que minorité de langue officielle.

Puisqu'il faut aller devant les tribunaux, on ira. On aurait préféré éviter cette démarche qui peut sembler inutile, quand on sait qu'un juge a toutes les chances de donner raison aux parents lésés. En politique, on le sait, la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin entre deux points.

Pour insultante qu'elle a été, l'attitude de la ministre aura cependant eu un effet bénéfique: celui de nous ramener aux choses essentielles et de remettre au centre de nos préoccupations le droit des francophones à diriger leurs écoles.

Au cours des derniers mois, par exemple, on a vu les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine dévier de cet objectif. On les a vus oublier que ce droit doit primer sur les difficultés qu'ils ont à gérer sainement une division scolaire qui, on le sait, souffre d'un sous-financement manifeste compte tenu de ses obligations. On les a vus faire la cour au gouvernement provincial dans l'espoir d'obtenir son appui, en ce qui concerne les droits des parents de Saint-Claude et de Laurier.

Et on a vu quels résultats ces démarches ont donné. Les enfants de Laurier vont à l'école sans école. Les parents de Saint-Claude ne savent plus vers quel saint se vouer.

C'est pour des raisons financières que les commissaires n'ont pas répondu aux attentes des parents de Saint-Claude. Ce faisant, ils ont joué le jeu du gouvernement et se sont laissés lier les mains. Sans compter qu'ils se sont mis dans la position pas très enviable d'être ceux qui refusent à des ayants-droit la possibilité d'accéder au programme français.

Bien sûr, gérer une division scolaire, c'est aussi se placer sous l'autorité du gouvernement. Mais la DSFM n'est pas une division scolaire comme les autres. Le gouvernement doit lui fournir les moyens de gérer les programmes des ayants-droit, un point c'est tout. Et il n'appartient pas aux élus de la DSFM de refuser l'accès à des programmes français à une communauté comme Saint-Claude.

Il n'appartient pas à des francophones, à qui on confie le mandat de gérer nos écoles, d'accepter que ces droits soient limités dans leur réalisation, alors qu'ailleurs au pays, des cours de justice en étendent la portée.

La situation de Laurier nous rappelle que la patience et la détermination sont deux qualités essentielles chez les francophones quand il s'agit d'accéder à la gestion scolaire. Elle nous rappelle surtout que la solidarité et la fidélité à cette cause sont des ingrédients nécessaires à sa réussite.

Sylviane LANTHIER



Lettre

Pleure, ô pays bien-aimé!

Madame la rédactrice,

L'éditorial de Jean-François Lacerte m'a fait revenir à l'esprit d'un roman d'un écrivain sud-africain dans lequel il décrit le déchirement de son pays sous un régime d'apartheid.

Qu'est-ce que l'apartheid vient faire au Canada? Nous sommes dans un pays libre ici. Combien de fois ai-je entendu cette réflexion! Ne nous y trompons pas.

Canada, un pays libre? Certes! C'est du moins l'image que l'on se fait avant de venir y vivre. Pays de la libre entreprise mais l'État a son nez fourré partout. Pays où l'on respecte les opinions de tout le monde mais au Québec, les jeunes sont obligés d'étudier dans des écoles confessionnelles, catholiques pour les francophones.

Où est le respect d'autrui quand l'État impose sa vision? Ce n'est pas parce qu'on est francophone qu'on est automatiquement catholique. De plus, à peine débarqués au Québec, les enfants d'immigrants sont placés dans une classe d'adaptation afin d'apprendre la langue d'ici, comme ils disent. Même les jeunes qui parlent un excellent français doivent s'inscrire dans cette classe pour apprendre le frança qui ne sera pas compris par le reste de la francophonie. Quelle dégradation! Nous, les immigrants, voulons nous adapter à notre pays d'adoption mais nous ne voulons pas changer pour nous amoindrir.

Canada, pays aux deux langues officielles. Ça, c'est écrit sur papier. La réalité est tout autre. Les institutions fédérales doivent utiliser le bilinguisme, paraît-il. Ici, dans le nord du Manitoba, le bilinguisme se manifeste par l'anglais et le cree. Le français n'existe pas et il n'y a pas d'école pour les francophones. Quand je pose la question: «Pourquoi l'anglais et le cree?», il m'est répondu qu'on utilise la langue de la majorité et la langue d'un peuple fondateur.

Je suis tentée alors de donner à ces personnes quelques leçons d'histoire. Les Amérindiens ont occupé le territoire bien longtemps avant les Blancs. Les Français sont venus au Canada et aux États-Unis dès le 16e siècle. Les Anglais sont arrivés ici plus de cent ans après les Français; ils ont attendu que les Français leur frayent un chemin, ils se sont associés aux Espagnols pour vaincre les Français et s'imposer. Ce n'est pas très *fair play*! Si l'on utilise une langue amérindienne et l'anglais, le français a sa place de plein droit et doit être utilisé à ce titre.

Venons au problème de l'affichage bilingue à Montréal. Généralement, les anglophones du Québec sont bilingues; alors de quoi se plaignent-ils? De plus, ils ont leurs écoles et un tas d'institutions anglophones. Leur comportement est celui d'un enfant capricieux qui veut emmerder son monde. Voilà à quoi passent leur temps des gens qui ont tout ce qu'ils veulent. Je les invite à vivre dans ma peau pour quelques heures: pas d'école pour mes enfants, pas d'affichage dans ma langue, pas moyen de communiquer dans ma langue à l'hôpital ou dans un magasin.

Si Jean Chrétien autorise l'affichage bilingue à Montréal, il devrait l'imposer dans tout le pays car des francophones, il y en a partout. Mais là, les protestations du Canada anglais vont pleuvoir, prétextant un gaspillage de papier et la perte de nos forêts. Un peu de sérieux, tout de même. Arrêtez de chercher la petite bête.

Canada, pays aux deux langues officielles. Canada, pays aux deux poids, deux mesures. Les francophones hors Québec ne sont pas respectés, leurs droits sont bafoués mais leurs taxes sont bien accueillies. Si cette situation persiste, je demanderais aux divers paliers de gouvernement de ne plus accepter les taxes des francophones puisqu'ils n'existent pas.

Pleure, ô pays bien-aimé!

Régine Ings-Geiger,
Prix Riel 1995
Thompson (Manitoba)
Le 19 août 1996

Dévoilement officiel le 10 octobre

Un timbre pour Gabrielle Roy

Une série de timbres de la Société canadienne des Postes mettant en vedette des auteurs canadiens, dont les Manitobaines Gabrielle Roy et Margaret Lawrence, sera lancée à Saint-Boniface le 10 octobre prochain.

Heureux d'avoir obtenu que le lancement national de cette série ait lieu ici plutôt qu'à Montréal où il était initialement prévu, les responsables de la Corporation Maison Gabrielle-Roy, qui veulent acheter la maison natale de la célèbre auteure située sur la rue Deschambault, en profiteront pour organiser un banquet-bénéfice. «Ce sera une soirée gala, avec par exemple un spectacle et des artéfacts rappelant Gabrielle Roy», précise un des responsables, David Dandeneau.

Il explique que la campagne de financement, débutée au printemps dernier, bat son plein. La Corporation espère pouvoir amasser la somme correspondant au dépôt nécessaire pour acheter la maison de Gabrielle Roy; le reste serait financé par le biais d'un emprunt.

Le président de la Société des postes et ancien ministre, André Ouellet, sera présent à la soirée. Poste Canada aura également une étampe à l'effigie de la Maison Gabrielle-Roy, et le cachet de chaque série de timbres vendue ce soir-là sera oblitéré avec ce tampon. «C'est une occasion en or pour les collectionneurs!»

S. L.



photo: Anie Cloutier

Gabrielle Roy.

Congrès du Parti conservateur

Jean Charest: en route vers les prochaines élections

«Ce congrès a été pour nous une occasion de nous remettre sur la carte politique et de prouver aux Canadiens que le Parti conservateur est le seul parti avec une vision cohérente et enracinée dans les traditions canadiennes capable de rassembler les citoyens lors des prochaines élections», a déclaré Jean Charest le 25 août, jour de clôture du congrès conservateur qui se tenait à Winnipeg depuis le 22 août.

Selon le professeur en sciences politiques au Collège universitaire de Saint-Boniface, (CUSB) Raymond Hébert, il est vrai que les conservateurs ont obtenu une bonne couverture médiatique le week-end dernier et en ont impressionné plusieurs par la bonne organisation du congrès. «Mais c'est vrai à court terme. Ça ne change pas le fait que les conservateurs n'ont que deux députés en Chambre.»

Les conservateurs se présentent comme la seule solution de rechange aux partis régionaux comme le Bloc québécois et le Parti réformiste. «Ces partis nous divisent et le gouvernement fédéral est arrogant, affirme Jean Charest. N'oublions pas que c'est Jean Chrétien qui était à la barre lorsque nous sommes passés à un cheveux de perdre le pays. Il y a huit mois, le premier ministre faisait des promesses et là il est étonné de voir qu'on parle encore du concept de société distincte. Il faut se préparer parce qu'il va y en avoir un autre référendum et Jean Chrétien est retourné à sa méthode habituelle d'improvisation. Ce qu'on dit, c'est qu'il y a une langue et une culture qu'il faut protéger et qui a une valeur pour nous.»



photo: Anie Cloutier

Jean Charest: rassembler les citoyens.

Les conservateurs pourraient peut-être allés chercher quatre ou cinq sièges au Québec, croit Raymond Hébert. «Michel Gauthier n'arrive pas à combler le vide laissé par le départ de Lucien Bouchard à la tête du Bloc. Mais il ne faut pas oublier que les libéraux sont aussi bien placés pour ramasser les votes des souverainistes mous.»

Jean Charest promet de «faire bouger les choses», entre autres dans le domaine de la création d'emploi, de la réduction des taxes et de la réduction de la dette. Le chef du parti s'est quelque peu détaché d'une proposition de son aile jeunesse qui souhaite une baisse des impôts des particuliers de 10 % à 20 %.

«D'ici quelques années, le pays aura une forte proportion de sa population âgée et très peu de travailleurs pour financer les pensions de retraite et les soins de santé. Une chose est claire, c'est que nous payons trop d'impôts. Nous devons opérer des changements radicaux et comme nous savons que des taxes élevées sont un frein au développement économique, nous pourrions peut-être faire un deux dans un avec une baisse des impôts personnels», a-t-il déclaré sans préciser la nature de la réduction.

«Le parti a résisté au virage à droite de l'aile jeunesse. Oui, il s'oriente vers la droite, mais c'est une droite encore près du centre, affirme Raymond Hébert. La proposition de réduire les impôts sur les particuliers est tout-à-fait irréaliste. On ne peut pas baisser les impôts et en même temps réduire le déficit comme le proposent les conservateurs. C'est une idée importée des États-Unis et on sait ce que ça a donné avec Ronald Reagan. Le gouvernement doit réduire ses dépenses à un tel point qu'il n'a plus de marge de manœuvre. Il est ligoté, n'a plus d'argent et ne peut pas instaurer de nouveaux programmes.»

Le Parti conservateur tentera donc dans l'année qui vient de se glisser entre les libéraux et les réformistes sur l'échiquier serré de la politique canadienne, une tâche qui ne sera pas aussi simple que le laisse croire Jean Charest.

Encore beaucoup de chemin à faire

«Il y a encore beaucoup de chemin à faire avant que les réformistes aient atteint leur limite de popularité, indique Raymond Hébert. Ils ne sont pas encore hors du jeu comme le prétend Jean Charest. Environ 10 à 12 % de la population a des allégeances réformistes et ce chiffre semble plafonner. Mais ce sont des purs et durs. Ils ne sont pas prêts de partir. Le parti de la réforme est un symptôme du sentiment d'aliénation de l'Ouest envers l'Est. Il ne faut pas oublier que Jean Charest vient du Québec et est francophone. C'est un non-dit mais les réformistes veulent un chef anglophone.»

Anie CLOUTIER

Tandis que les parents de Laurier improvisent des classes

La communauté montre les dents

Au lendemain des déclarations de la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, qui dit ne pas vouloir se mêler du conflit qui oppose deux groupes de parents à Laurier parce qu'il s'agirait selon elle d'un problème local, la Société franco-manitobaine (SFM) a demandé le 26 août à rencontrer de toute urgence le premier ministre, Gary Filmon.

Pendant ce temps, les parents de Laurier se sont organisés pour que les enfants puissent «aller à l'école» malgré tout. Le 27 août au matin, parents, élèves, personnel de l'école, grands-parents et amis se sont d'abord rassemblés dans un parc au centre du village pour la prière. Puis le directeur de l'école, Paul Cénérini, a annoncé où les classes allaient être installées, soit chez Francis et Rita Péloquin, Paul et Sonia Saquet et André et Pierrette Labelle.

«Les Labelle ont une roulotte de cinq pièces, raconte Mariette Saquet. Le bureau de l'école est aussi installé là. Toutes ces maisons sont près les unes des autres.» Les plus vieux des élèves ont passé la journée à déménager bureaux, chaises et livres dans les trois classes temporaires. Les cours ont commencé le lendemain.

«C'est stressant pour les parents, reconnaît Mariette Saquet. Les enfants ne sont pas contents non plus. Ce serait préférable si on était réunis dans un même lieu.» Les parents espèrent que cette mesure sera temporaire. «On a confié les pressions politiques à la SFM. On espère que les démarches auprès de Gary Filmon vont donner quelque chose.»

Les parents de Laurier préféreraient éviter de recourir aux tribunaux pour faire valoir leurs droits à la gestion scolaire en français. Mais du côté des organismes, on examine tous les recours possibles. «On ne peut pas se permettre de perdre du temps, explique Chantal Berard de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP). On doit travailler en même temps sur les options politiques et juridiques.»

Rappelant qu'il est «inacceptable que des enfants soient privés d'une éducation équitable» aux termes de la Charte des droits, la présidente de la SFM, Patricia Courcelles, précise qu'en refusant de prendre position dans le dossier, Linda McIntosh «a créé un précédent face aux négociations à venir entre la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et d'autres divisions scolaires et que le problème est fondamental».


Gary Filmon se mouillera-t-il dans ce dossier?


Laurent Roy: voir aux aspects juridiques.


Archives La Liberté
Patricia Courcelles: rappeler ses obligations au gouvernement.

Depuis que les parents d'une quarantaine d'enfants ont adhéré à la DSFM l'an dernier, ils n'ont pu accéder à l'école de leur village, placée sous la juridiction de la Division scolaire de Turtle River. L'an dernier, ils ont fréquenté le centre communautaire, un scénario que les parents ne veulent pas répéter encore une autre année, alors que des locaux sont disponibles dans l'école de Laurier.

Après qu'une ultime rencontre avec la ministre Linda McIntosh ait échoué le 20 août, la SFM, explique Patricia Courcelles, se devait de tenter un dernier effort auprès du premier ministre pour rappeler au gouvernement ses obligations constitutionnelles, avant d'explorer plus avant les options juridiques. Chantal Berard précise que dès la semaine du 2 septembre, une plainte pourrait être logée devant un tribunal. Si Gary Filmon ne répond pas à l'appel des francophones, et c'est ce qui risque de se produire selon plusieurs, la voie juridique est en effet la seule qui restera ouverte.

De son côté, l'avocat de la FPCP, Laurent Roy, a fait parvenir à la ministre de l'Éducation, le 27 août, une lettre «lui disant qu'elle se devait de trancher la question et faire en sorte que le programme français soit réintroduit à l'école. Si non on va demander une ordonnance à la cour.»

Une ordonnance, explique-t-il, a pour but «d'enjoindre les autorités à faire quelque chose, au contraire d'une injonction qui demande qu'on empêche quelque chose.» L'avocat s'appuierait alors sur la Charte des droits, mais aussi sur l'article 41 de la loi sur les écoles publiques, qui stipule qu'une division scolaire «doit offrir des locaux convenables pour ses programmes».

La SFM, la FPCP et la DSFM s'entendent pour dire qu'il est urgent de permettre aux élèves de Laurier de réintégrer l'école de leur village. Mais ça ne règle pas pour autant d'autres aspects de la mise en œuvre de la gestion scolaire au Manitoba, qui semblent ne pas respecter les jugements de la cour suprême en ce qui concerne l'équité, le financement, l'aspect réparateur, etc, prévus par les articles 23 et 24 de la Charte des droits.

La loi de la DSFM, rappelle Laurent Roy, contient de nombreuses lacunes. «Les mécanismes de résolution des conflits (entre la DSFM et une division cédante) prévus par la loi nuisent à la pleine gestion et au contrôle des écoles par les francophones», maintient-il, ce qui en soi contrevient à la Charte des droits. Ces aspects, qu'étudie en ce moment la FPCP, feront probablement l'objet d'une autre cause devant les tribunaux.

Quant à Patricia Courcelles, elle rappelle que l'argument du manque de ressources financières dans la création de futurs programmes doit être examiné en regard de la notion d'équité. «La DSFM a l'obligation d'offrir des programmes aux ayants-droit. Mais la Province a l'obligation de fournir les fonds pour que la DSFM puisse remplir ses obligations.»

Sylviane LANTHIER

Le directeur de la CNPF n'est pas tendre

«Le gouvernement manque de couilles»

Le directeur général de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Armand Bédard, ne mâche pas ses mots quand on lui demande de commenter la situation à Laurier. L'attitude du gouvernement et celle de la Division scolaire de Turtle River, dit-il, «équivalent à donner à la majorité un droit de veto» face à l'accession des francophones de Laurier à la gestion scolaire.

Toute cette situation, croit-il, «démontre que le gouvernement manque de couilles et de conviction» quand il s'agit de respecter les termes d'une Charte des droits qu'il a lui-même ratifiée, sans compter les jugements des tribunaux qui depuis des années, réaffirment les uns après les autres les droits des francophones à la gestion scolaire.

«La cour suprême a déclaré que la Province a des obligations face à l'article 23 de la Charte (qui porte sur les droits linguistiques), rappelle-t-il, et les francophones ont le droit à des services équivalents à ceux de la majorité.

«Au Manitoba, un groupe de Laurier veut la gestion scolaire, mais ces parents se font bloquer par d'autres et n'ont pas de local. Parallèlement, le gouvernement a délégué ses pouvoirs à un conseil scolaire (la DSFM), qui est d'accord pour offrir ses services à Laurier, mais qui n'a pas d'argent pour le faire. Et ensuite, la Division cédante refuse de partager l'école et la ministre refuse de s'en mêler. Ça équivaut à donner à la majorité un droit de veto.»

Armand Bédard ne croit pas que le gouvernement Filmon ait évité d'agir parce que, politiquement parlant, il préfère que le jugement d'un tribunal le force à donner raison aux parents de Laurier. «Ce gouvernement est élu depuis un an. Il n'a pas besoin de s'inquiéter de sa majorité.»

Le gouvernement, croit-il, manque tout simplement de convictions. «Beaucoup de gens n'ont jamais cru dans l'esprit et l'intention de l'article 23. Un gouvernement qui respecte la Charte des droits n'a pas besoin de se faire traîner devant les tribunaux. Il y a aussi des gens dans la région de Laurier qui se foutent de l'article 23: ils pensent que c'est une "affaire venue d'Ottawa". Mais quand on dit que les francophones ont droit à une éducation en français, ça veut dire des locaux convenables, et on appelle ça une école.»

Comme les autres intervenants francophones, Armand Bédard constate que «c'est un nonsens» de laisser ces enfants dans des classes aménagées dans des résidences privées. «On a une pincée d'élèves dans une école, et on veut déplacer ceux-là ailleurs!»

Mais il estime aussi que les négociations politiques risquent de ne rien donner. «Il faut faire de notre mieux en négociant, mais il arrive un moment où il faut aussi s'affirmer et dire: je suis ici pour faire respecter la constitution.

«La CNPF, note-t-il, a des causes devant les tribunaux partout , sauf en Alberta.» Dans ces provinces, les comités de parents membres de la CNPF n'hésitent maintenant plus à se tourner vers les tribunaux. «On n'a pas le temps d'être trop patient quand les jeunes se font assimiler à 75%.

«Dans le cas de Laurier, vue l'urgence de la situation, si on fait une demande d'ordonnance, la cause sera entendue rapidement et on obtiendra un jugement dans les jours qui suivent. Dès qu'un juge va se prononcer, les portes vont s'ouvrir.»

Sylviane LANTHIER

L'été des victoires juridiques

Deux jugements réaffirment les droits des francophones

Le directeur général de la Commission nationale de parents francophones (CNPF), Armand Bédard, a de quoi se réjouir. À deux reprises cet été, des juges de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont réitéré avec force les droits des francophones à la gestion scolaire, dans des jugements qui feront jurisprudence et qui clarifient encore davantage la portée du droit à la gestion scolaire.

«Ces jugements sont importants pour les parents et pour la CNPF, lance Armand Bédard. Ils précisent des aspects de la gestion et remettent les droits des francophones dans le contexte d'aujoud'hui.»

À Mississauga, explique-t-il, les parents ont gagné en appel et dans un jugement «clair et lisible», le tribunal a clairement indiqué «que le manque d'argent ne peut pas être invoqué par un ministre pour ne pas rencontrer ses obligations constitutionnelles».

La construction d'une école secondaire française à Mississauga —«un projet qui avait reçu l'accord de tout le monde» — a été mise en plan après l'élection du gouvernement Harris, qui a annulé tous les projets de construction d'écoles en Ontario. «Le juge a maintenu que les contraintes financières ne peuvent pas être invoquées par un gouvernement pour se soustraire à ses obligations. Le juge a même stipulé que le gouvernement doit dépenser 10,6 millions $ dans la construction d'une véritable école, pas un amas de classes portatives.»

Un autre jugement rendu public le 19 août par la cour suprême de la Colombie-Britannique représente une victoire éclatante pour les francophones. Indiquant que la loi scolaire de cette province ne répond pas aux exigences de l'article 23 de la Charte des droits, le juge David Vickers impose au gouvernement un délai précis pour modifier sa loi scolaire.

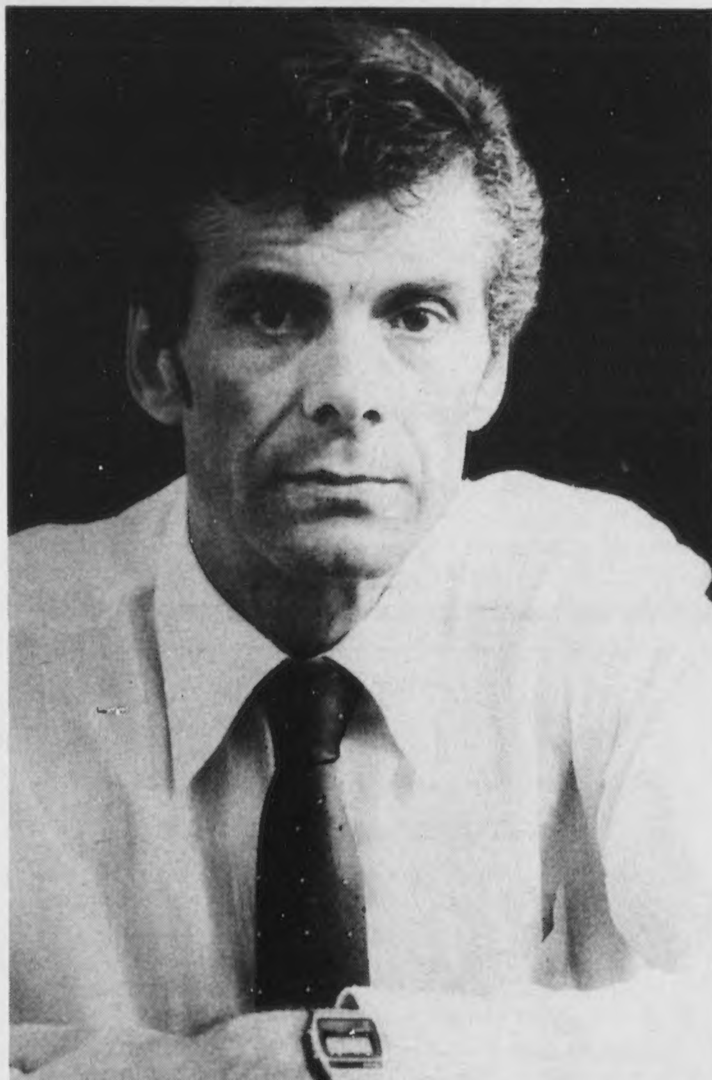
«Le jugement Vickers touche à la notion réparatrice de l'article 23, explique Armand Bédard. Ce qu'il dit, c'est que c'est bien beau de mettre une école sur pied, mais s'il n'y a pas de fonds, les résultats ne seront pas là.»

Le juge Vickers apporte en effet des précisions quant à la mise en œuvre de l'article 23. Selon lui, l'égalité en termes de qualité d'éducation ne signifie pas un traitement semblable à la majorité, mais un traitement différent en raison de l'aspect réparateur de l'article 23. Ce ne sont donc pas les services offerts qui doivent être équivalents à ceux obtenus par la majorité, mais les résultats de l'éducation.

Sur le plan du financement, le principe de l'équivalence implique des dépenses probablement supérieures à ce qui est disponible pour la majorité, estime le juge, qui rappelle que les gouvernements provinciaux ont l'obligation de légiférer, dans des textes de loi clairs, qui prévoient entre autres des mécanismes de résolution des conflits.

«C'est la première fois qu'un juge se penche sur la notion de devoir, explique Armand Bédard. Il dit que le ministre de l'Éducation n'a pas le choix, qu'il doit intervenir, qu'il doit s'assurer» que les droits de la minorité sont respectés. «Selon ce jugement, par exemple, il est clair que Linda McIntosh n'a pas assumé ses responsabilités face aux parents de Laurier.»

Sylviane LANTHIER



Armand Bédard. Archives La Liberté

Un colloque national en octobre

Réflexions sur la réparation

Les 18 et 19 octobre prochains, à Ottawa, «des parents intervenants dans des causes, des juristes, des écoles de droit, des organismes seront réunis dans un symposium pour développer une approche commune et arrêter de réinventer la roue chaque fois que des droits sont brimés», annonce Armand Bédard.

Organisé par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et le Centre canadien des droits linguistiques, ce symposium national sur la réparation constitutionnelle réunira plus de 150 personnes sous le thème: De violations à réparations.

Pour la première fois, des parents codemandeurs dans des causes passées et présentes seront réunis avec leurs conseillers juridiques. «Nous voulons trouver des façons d'être plus efficaces pour obtenir des jugements plus rapides, qui arrivent dans les jours qui suivent une comparution devant le tribunal et pas des années plus tard!»

La CNPF en profitera pour rendre hommage aux parents qui se sont battus dans le passé. Jean-Claude Mahé, ce parent clé dans la clause qui a rendu possible l'arrêt Mahé de la cour suprême du Canada, sera également reçu à l'Ordre de la fidélité française par le Conseil de la vie française en Amérique.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce colloque, contactez la CNPF au 231-1371, au 1-800-665-5148 ou, par télécopieur, au 233-0358.

S. L.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Branchez-vous!

Branchez-vous! C'est le nom d'un «Hypermédia d'actualité Internet» en français qui est très souvent mis à jour (plusieurs fois par semaine). Les textes sont faciles d'accès, agréables à lire et très diversifiés. La journée de notre passage (le 28 août), il y avait un texte sur la visite (à venir) du pape en France, sur l'univers du disque compact pour les amateurs de musique, et bien d'autres sujets. Le site offre également la possibilité d'aller lire les numéros antérieurs. Décidément, il y en a pour tous les goûts.

Où ça? Au: **http://www.branchez-vous.com/**

Bonne lecture!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

BDO

BDO Dunwoody
Comptables agréés et consultants

Adjoint.e administratif.ve

BDO Dunwoody est le 8e plus grand bureau de comptables et de consultants au Canada. Son bureau de Winnipeg recherche une personne dynamique, organisée et bilingue pour effectuer les tâches d'adjoint.e administratif.ve. Si vous recherchez le défi dans la gestion et l'exécution de mandats et vous êtes en mesure de transiger de façon professionnelle avec des clients et de participer à la recherche sectorielle, ce poste peut vous intéresser. Faites-nous part de votre sens de leadership, d'organisation, d'initiative en nous faisant parvenir un curriculum vitae par télécopieur avant le 6 septembre.

BDO Dunwoody
Charles Gagné, MPA, CMC
262, rue Marion, Saint-Boniface (MB) R2H 0T7 • Télécopieur: (204) 237-0134

CHALET MALOUIN

Saint-Malo (Manitoba) R0A 1T0
1-204-347-5753

Infirmier.ère gérant.e

Le Chalet Malouin est un centre de soins résidentiels de 38 lits auxquels s'ajoutent un complexe de 46 appartements pour personnes âgées autonomes.

Le ou la candidat.e sélectionné.e, sous la direction du conseil, devra s'assurer qu'un niveau de soins optimums de santé ainsi qu'un environnement de vie sécuritaire soient pourvus aux résidents du Chalet.

Qualités désirables:

- le ou la candidat.e retenu.e possédera un baccalauréat en sciences infirmières, et doit être membre actif de M.A.R.N.;
- connaissance et expérience de travail de bureau et d'administration;
- connaissance des soins gériatriques;
- connaissance des soins communautaires;
- doit être bilingue, français et anglais, à l'oral et à l'écrit.

Poste à temps plein.

Salaire négociable.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à:

Hélène Lafantaisie, présidente
Chalet Malouin inc.
C.P. 1010
Saint-Malo (Manitoba) R0A 1T0

Date de fermeture: le 18 septembre 1996 à 18 h.



La Commission canadienne du blé

Directeur commercial - Asie du Sud-Est -

Sous l'autorité du directeur commercial principal, le titulaire sera responsable des ventes de céréales vers les marchés de l'Asie du Sud-Est. Cette région représente un important débouché pour la Commission candienne du blé et constitue de ce fait un défi intéressant du point de vue commercial.

Les candidats devront détenir un baccalauréat et/ou une expérience connexe équivalente en agriculture, en marketing ou en affaires internationales. Le candidat retenu sera une personne hautement motivée ayant une excellente maîtrise de la communication ainsi que de fortes compétences en matière d'analyse. Le candidat retenu devra avoir une vaste expérience pratique du secteur céréalier au niveau canadien et international. Le fait d'avoir déjà travaillé dans le domaine de la vente de grain constituera un atout. Les candidats doivent pouvoir utiliser un ordinateur personnel et exploiter un tableur et un logiciel de traitement de texte. La langue de travail est l'anglais. La connaissance du chinois (mandarin) constituera un atout.

Nous offrons des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae et d'indiquer leurs attentes salariales ainsi que leurs références, au **plus tard le 6 septembre 1996**.

Direction des ressources humaines
Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg, (Manitoba) R3C 2P5

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE Nº 49

La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de **suppléant.e.s** à tous les niveaux dans ses écoles. Les personnes intéressées doivent avoir un brevet d'enseignement de la province du Manitoba et elles feront demande le plus tôt possible au directeur du personnel.

Monsieur Alexis Bertrand
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204, 485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407

Analyste en statistique

Commission canadienne des grains

Winnipeg (Manitoba)

En tant que membre d'une équipe, vous effectuerez des analyses statistiques et fournirez des résultats graphiques pour les activités des Services à l'industrie. De plus, vous vérifierez les systèmes automatisés et les mettrez à jour, et vous établirez des rapports sur les mesures de rendement. Vous toucherez un salaire variant entre **37 241 $** et **40 619 $** par année.

Vous devez avoir terminé avec succès deux années d'études postsecondaires avec spécialisation acceptable en statistique. Une expérience approfondie dans l'utilisation du système SAS et dans la collecte, la tabulation, l'analyse et la présentation de statistiques au moyen de tableurs *Windows* ainsi que des applications de traitement de textes est essentielle. Vous devez posséder de l'expérience dans l'analyse de données qualitatives et quantitatives sur les grains, dans la discussion et la résolution de problèmes avec l'application logicielle, et dans la planification et la coordination de projets statistiques. Vous devez faire preuve d'initiative et d'un souci très prononcé pour le service à la clientèle.

La connaissance de l'anglais est essentielle. Vous devez également obtenir une attestation de fiabilité par suite d'un contrôle approfondi.

Si cet emploi stimulant vous intéresse, veuillez acheminer votre curriculum vitae d'ici le **9 septembre 1996,** en indiquant le numéro de référence **S-96-51-71738-5131(W6F)**, à **la Commission de la fonction publique du Canada, 344, rue Edmonton, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3B 2L4.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettront leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

L'entreprise PAUWELS CANADA INC. est parmi les plus importants fabricants de transformateurs de puissance au monde. Pauwels est actuellement à la recherche d'un.e

représentant commercial non itinérant

La personne retenue devra pouvoir comprendre et expliquer les caractéristiques des transformateurs, faire la cotation des prix et apprendre à répondre aux exigences techniques et commerciales de la clientèle. Outre un diplôme universitaire en génie électrique, elle devra posséder une excellente connaissance des programmes Word et Excel, avoir de bonnes habiletés interpersonnelles et en communication, à l'écrit comme à l'oral. La préférence sera accordée aux personnes capables de bien s'exprimer dans les deux langues officielles.

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s de remettre leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, à:

Directeur des ressources humaines
Pauwels Canada inc.
101, rue Rockman
Winnipeg (MB) R3T 0L7
Télécopieur: (204) 453-8644

Nous contacterons seulement les personnes que nous considérons pour l'emploi. Ne pas appeler, s.v.p.

PAUWELS
ENERGY IS OUR BUSINESS

LE P'TIT BONHEUR INC.
210, rue Masson & Aulneau
Saint-Boniface (MB) R2H 0H4

recherche un(e)

éducateur(trice) francophone

à temps partiel,
groupe des 6 à 12 ans

Date limite: le 13 septembre 1996.

Contactez Anita au 233-7491.

La Société canadienne-française de Prince Albert

recherche un.e

coordonnateur.trice de projets (à temps plein)

Fonctions: coordination des activités communautaires, animation auprès des organismes membres et des élèves de l'école francophone.

Exigences: une compétence fonctionnelle dans les deux langues officielles, une volonté de s'intégrer dans le milieu communautaire, une disponibilité à travailler des heures flexibles, une connaissance et expérience en informatique.

Lieu de travail: Prince Albert (Saskatchewan)
Salaire: à négocier
Entrée en fonction: immédiate

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 11 septembre** à:

La Société canadienne-française
de Prince Albert
449, 10e Rue est
Prince Albert (SK) S6V 0Z5
Téléphone: (306) 763-0337
Télécopieur: (306) 763-1993

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Recyclez ce journal!

SAINT-BONIFACE

Marcher pour l'alphabétisation

Le Centre Alpha Saint-Boniface organise un marcheton le dimanche 8 septembre dans le cadre de la Journée internationale de l'alphabétisation.

L'inscription au marcheton aura lieu à 13 h au Centre Alpha, au 674, rue Langevin. Le départ de la marche est prévu pour 13 h 30.

Des arrêts et des points de ravitaillement parsèmeront le parcours de 7 kilomètres. Ils seront situés à la Place des Meurons (arrêt à 14 h), à la paroisse Ste-Marie (arrêt à 14 h 45), à la paroisse Précieux-Sang (arrêt à 15 h 30), à la paroisse Cathédrale (arrêt à 16 h 15) et la marche se terminera au Centre Alpha à 16 h 45.

Pour plus de renseignements sur cette activité, composez le 231-0350.

S. L.

Une journée en français au marais Oak Hammock

«C'est avec les jeunes d'aujourd'hui qu'on va construire les marais de demain»

Saviez-vous que le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock est le plus gros centre du genre au Canada? Qu'il abrite le siège social de Canards Illimités Canada? Et qu'il est possible de s'y faire servir en français?

«Le centre accueille 180 000 visiteurs par an. Pourtant, très peu de gens songent à demander le service en français», déplore l'assistant curateur et coordinateur du service en français, Jérôme Marchildon.

Pour remédier à la situation, le Centre d'interprétation organise, le 14 septembre, une journée d'activités entièrement en français. Au programme: randonnées guidées en voitures à chevaux, visites du marais en canot, visionnement de films éducatifs et activités de bricolage pour les enfants.

«Je pense que cette journée va avoir un impact concret dans l'importance accordée au français au marais Oak Hammock, lance l'initiateur du projet. Mais pour que ça fonctionne, il faut que la communauté se sente impliquée. On veut que Saint-Boniface déménage ici le 14 septembre! Si ça marche, les administrateurs du centre seront bien obligés d'engager un deuxième interprète francophone.»

Bénévole au sein de Canards Illimités depuis cinq ans et guide interprète au Centre éducatif des migrations à Montmagny au Québec, Jocelyn Landry termine un contrat de six mois avec le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock. La journée du 14 septembre, qu'il organise en collaboration avec Jérôme Marchildon, souligne en quelque sorte la mise sur pied d'un service francophone au centre d'interprétation.



photo: Anie Cloutier

Le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock organise le 14 septembre une journée d'activités entièrement en français.

La mi-septembre est un bon temps pour observer la sauvagine, explique-t-il. Mais cette date concorde également avec une activité annuelle organisée à Montmagny pour les jeunes de 17 ans et moins membres de Aile Verte.

Les jeunes de Aile Verte prennent part à des activités de sensibilisation à la faune et la flore des terres humides, explique Jocelyn Landry. Avec leur cotisation de 10 $ par année, les jeunes reçoivent un abonnement d'un an au magasine Conservationniste et participent à une sortie annuelle.

Les 20 premiers jeunes à se présenter au Centre d'interprétation le 14 septembre à compter de 9 h pourront faire partie du premier comité Aile Verte francophone hors Québec. Simultanément, les jeunes Ailes Vertes de Montmagny se rendront au Centre éducatif des migrations et participeront aux mêmes activités éducatives. Les deux groupes réaliseront une fresque représentant la richesse naturelle des marais canadiens et pourront également communiquer par Internet, souligne Jocelyn Landry.

«Si un enfant a l'occasion de tenir un canard dans ses mains et de sentir son coeur battre, il ne deviendra jamais un braconnier, lance Jocelyn Landry. C'est avec les jeunes d'aujourd'hui qu'on va construire les marais de demain.»

Pour plus de renseignements, communiquez avec Jocelyn Landry au 467-3243 ou avec Jérôme Marchildon au 467-3308.

Anie CLOUTIER

Quoi?



Tu n'es pas encore membre du club de Bicolo? Dépêche-toi parce que je serai de retour dans *La Liberté* le 13 septembre.

Si tu ne veux rien manquer, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, bien le remplir et me le retourner à
La Liberté, C.P. 190, 383, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

En étant membre du club de Bicolo, tu pourras participer aux concours, aux jeux et aux tirages que je te propose chaque semaine dans la page de Bicolo. Tu recevras aussi une carte de membre et un macaron.

En plus, si je reçois ton coupon avant le 9 septembre, tu pourrais gagner un des sept laissez-passer familiaux* pour la journée en français au Centre d'interprétation du marais Oak Hammock le 14 septembre.

J'ai bien hâte de te connaître. Salut!

* Bons pour 2 adultes et 2 enfants. On téléphonera aux gagnants.

Club de Bicolo

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

______________ **Téléphone:** ______________

Code postal: ______________ **Âge:** ______________

SAINT-PIERRE-JOLYS

Ouverture officielle de l'hôpital

L'ouverture officielle du Centre médico-social DeSalaberry à Saint-Pierre-Jolys aura lieu le 28 septembre, annonce la directrice du centre, Suzanne Nicolas.

Le nouvel édifice, qui remplace l'ancien hôpital construit en 1949, abrite une clinique dentaire et médicale, le Repos Jolys, l'hôpital ainsi qu'un centre de santé communautaire. «On a augmenté de neuf le nombre de lits au Repos Jolys mais on a baissé de deux le nombre de lits à l'hôpital», indique Suzanne Nicolas.

La directrice se dit particulièrement fière du nouveau bloc opératoire, de la salle de cardiologie, de la chambre de naissance et de la salle de radiologie. «Les équipements sont de beaucoup supérieurs à ce qu'on avait dans l'ancien hôpital», souligne-t-elle.

Les cérémonies officielles débuteront à 15 h 30 et seront suivies d'une visite guidée du nouvel édifice. Un banquet au centre récréatif de Saint-Pierre est également au programme. Info: Aimée Labossière 433-7223.

A.C.



Suzanne Nicolas devant le nouvel hôpital

30 août 1996

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Les camps d'été du Réseau communautaire : un autre succès!

Plus de 230 enfants ont participé aux camps d'été du Réseau communautaire! En effet, le Réseau a mis sur pied huit camps d'été de jour dans les communautés de Saint-Rose-du-lac, Saint-Lazare, Saint-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Eustache, Saint-Claude, Saint-Laurent et Saint-Labre. Félicitations à Stéphanie Légaré et Yves Aquin qui ont animé les camps, ainsi qu'aux bénévoles qui les ont aidés dans les communautés.

Le but de ces camps est de promouvoir l'utilisation du français en l'utilisant dans des activités de jeux, de sports et de bricolage pour les enfants de 6 à 12 ans. Aussi, ces camps sont offerts pour donner de la formation et les outils nécessaires aux villages pour qu'ils puissent éventuellement organiser leurs propres camps.

Inscrivez cette date à votre calendrier!

- **Assemblée générale annuelle de la SFM**
  Le samedi 26 octobre 1996 de 12 h 30 à 17 h
  au Centre culturel franco-manitobain.
- **Soirée gala des Prix Riel**
  Le samedi 26 octobre 1996 dès 20 h
  à la salle Jean-Paul-Aubry
  du Centre culturel franco-manitobain.

Au mois de septembre, pensez donc à une soumission au Prix Riel!



Vous connaissez sûrement quelqu'un qui a travaillé très fort pour le développement de notre communauté! Pensez-y quelques instants! Il serait peut-être temps de reconnaître les efforts de cette personne ou de ce groupe. Nous acceptons les nominations au Prix Riel **jusqu'au 30 septembre 1996**. La Soirée gala du Prix Riel aura lieu le samedi 26 octobre 1996 à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain. Si vous désirez soumettre le nom d'une personne ou d'un groupe, n'hésitez pas de contacter monsieur Michel Loiselle au 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

La formule de soumission du Prix Riel sera disponible auprès des caisses populaires, au Centre culturel franco-manitobain et auprès des organismes au sein de la communauté. Elles seront aussi disponibles auprès des agents et agentes du Réseau communautaire dans votre région.

Pensez à une soumission au Prix Riel!
DATE LIMITE: LE 30 SEPTEMBRE 1996!

OFFRE D'EMPLOI

Veuillez noter que le ministère du Patrimoine canadien, par l'entremise du Service des invitations ouvertes à soumissionner du gouvernement fédéral, est à la recherche d'une personne ressource pour 2 ans pour mettre en oeuvre un plan de sensibilisation et d'intervention pour les communautés franco-manitobaines et fransaskoises auprès des ministères et organismes fédéraux et pour développer des projets concrets afin d'obtenir un appui des ministères et organismes fédéraux dans le cadre de l'Article 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles.

Nous invitons et encourageons les Franco-manitobain(e)s à soumissionner dans les plus brefs délais. **La date et l'heure de clôture pour soumissionner est le 12 septembre 1996.**

Pour ceux et celles d'entre vous qui n'avez pas accès au Service des invitations ouvertes à soumissionner du gouvernement fédéral, veuillez communiquer avec la SFM au 233-4915 ou avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues au 925-2320 pour obtenir les renseignements nécessaires.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org



Danielle Renée Aline COURCELLES

Félicitations Danièle pour l'obtention de ta maîtrise en orthophonie de l'université de Dakota de Nord le 2 août 1996! Tu récoltes maintenant les fruits de tes sept années de travail. On est très fiers!

Mom (Pat), Dad (Jean-Paul), Pauline, Chantal et Ghislain

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

CULTUREL

Madeline Chammartin et Brigitte Sabourin s'envolent pour Granby

Les deux pieds sur terre et la tête dans les nuages

Le vendredi 13 septembre, Brigitte Sabourin sera sur scène pour les demi-finales du Festival international de la chanson de Granby qui se déroulent du 12 au 21 septembre. «Mais ça ne m'inquiète pas, lance-t-elle. Je ne suis pas superstitieuse.»

Lauréate du Gala interprovincial de la chanson dans la catégorie auteur-compositeur-interprète, Brigitte Sabourin a profité de l'été pour retrouver ses esprits. «J'ai apprécié toute l'attention que j'ai reçue au Gala. J'ai donnée 1001 interviews. Mais après un petit bout de temps, ça faisait long.»

Pour se changer les idées, elle s'est envolée pour l'Europe, a travaillé à Folklorama et se prépare pour la rentrée universitaire. «Je prends ça une semaine à la fois. Granby, c'est encore bien loin dans ma tête.»

Madeline Chammartin est elle aussi redescendue sur le plancher des vaches après le «high» du Gala interprovincial. «J'ai réalisé beaucoup de choses cet été, avoue la gagnante de la catégorie interprète. Toute ma vie je me suis dis que je voulais devenir comédienne et chanteuse. Mais maintenant que j'ai fini l'école et qu'il faut que je gagne ma vie, je me rends compte que c'est difficile. Ça m'a frappée et j'ai trouvé ça très déprimant. J'ai aussi réalisé que je n'aimais pas être obligée de chanter à des mariages ou des baptêmes pour de l'argent. Je veux chanter pour le plaisir, mais je dois travailler pour l'argent. J'ai réévalué mes plans et j'essaye d'être un peu plus réaliste sur mes chances d'avoir une carrière en chanson.»



photo: Anie Cloutier

Brigitte Sabourin, une des 32 demi-finalistes qui se présenteront à Granby du 12 au 21 septembre.

La jeune femme de 18 ans a tout de même posé sa candidature au Rainbow Stage pour la production de The Sound of Music. «J'étais le 2e choix pour le rôle de Lisel. Alors je vais réessayer l'an prochain.»

De son côté, Brigitte Sabourin a présenté un spectacle au Foyer du centre culturel franco-manitobain les 28 et 29 août, histoire de se remettre dans le bain. «Je n'ai pas chanté de l'été et ça me manquait. La chanson, c'est une façon de m'exprimer. Avec la musique, je me laisse aller à mes émotions, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Même quand je ne chante pas, je compose tout le temps dans ma tête. Les meilleurs airs sortent souvent de nulle part et ne me viennent pas nécessairement quand je m'assois pour composer. J'ai un petit complexe avec les mots. Je me considère plus comme une compositeure que comme une auteure.» Brigitte Sabourin confie les paroles de ses chansons à des amis. «Micheline Marchildon, Christian Beaudry et Marie Claude McDonald me connaissent bien et ils savent exactement ce que je ressens.»

Brigitte Sabourin, 21 ans, sait qu'à Granby elle rencontrera «beaucoup de monde qui ont l'intention ferme de faire une carrière musicale. Je m'attends même à voir du monde avec leur propre agent! Mais je vais essayer d'ignorer tout ça et de faire mon affaire. J'y vais pour m'amuser et voir si le métier m'intéresse. La vie est très courte et je veux faire le plus de choses possibles avec le petit peu de temps que j'ai.»

Les deux Manitobaines quitteront Winnipeg le 10 septembre.

Anie CLOUTIER

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je suis Cédelynne Joanne Marie Lachance.

Mes parents sont Luc Lachance et Mireille Collet-Lachance d'Île-des-Chênes.

Mes grands-parents sont Mariette et Dollard Lachance de Saint-Vital, et Lorraine et Lucien Collet de Saint-Claude.

Je suis née le 24 juin 1995.



Joyeux 50e anniversaire de mariage

Guy et Ida Mulaire

C'est à notre tour de vous souhaiter joie et bonheur dans les années à venir.

Avec amour, vos enfants et petits-enfants

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Billy Joe Green*** sera en spectacle les 5 et 6 septembre à 20 h 30. Au Mârdi Jazz: ne manquez pas ***Clayton Ripley*** le 3 septembre à 21 h 15. Entrée gratuite. info: 233-8972.

❖ L'Église unie de Westminster (rue Westminster à l'angle de Maryland) présente l'organiste de renommée internationale ***Diane Bish*** le 3 novembre à 20 h. Prix: 15 $. Info: 786-4882.

EXPOSITIONS

❖ Au Musée des beaux-arts: ***Colleen Cutschall: House of Stars.*** Rencontrez l'artiste lors du vernissage le 8 septembre à 14 h. Une discussion sur l'importance des lieux sacrés amérindiens animé par Colleen Cutschall, professeure au département d'Arts visuels à l'université de Brandon, est prévue pour le 22 septembre à 14 h. Prix adulte: 2 $. Info: 786-6641.

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Greffe-itti***, une exposition de sculptures, dessins, peintures et créations multi-média d'artistes de l'Ontario et du Québec se regroupant sous le nom de Tous Azimuts. Jusqu'au 29 septembre.

❖ La galerie Medea (132, Osborne) vous propose de partir à la découverte du Manitoba à travers les yeux de plusieurs artistes avec ***Portraits of Manitoba.*** Jusqu'au 9 septembre. Info: 453-1115.

❖ Au Planétarium: ***The Worlds Beyond*** vous fera découvrir les mystères de notre galaxie et la possibilité de vie extra-terrestre. Pour les petits, ne manquez pas ***Make a Wish*** avec Sharon, Lois et Bram. Jusqu'au 14 octobre. Info: 943-3142.

RANDONNÉES

❖ Le Site Historique du Lower Fort Garry, l'Association des bénévoles du fort et le club de canot de Selkirk vous invitent à leur 2e édition de la ***course de canot sur la rivière Rouge.*** La course se tiendra au Lower Fort Garry (32 kilomètres au nord de Winnipeg sur la route 9) le 8 septembre à 16 h. Les inscriptions se feront à 14 h le jour même. Le coût de participation est de 10 $ par canoteur, incluant un souper à la mode d'antan. Les participants doivent posséder leur propre équipement. Info: 785-8577.

❖ Visitez ***le vieux Saint-Boniface à pied.*** Choisissez entre des circuits de 4,3 km, 5 km ou 5,8 km. Les départs pour le tour guidé se font à 10 h 15, 13 h et 15 h 30 à partir du kiosque d'information touristique de la Fourche. C'est gratuit! Info: 235-1406.

❖ Voila venue votre dernière chance derevivez 6 000 ans d'histoire de la Fourche en 45 minutes avec les visites guidées théâtrales ***L'Évolution d'un lieu de rencontre.*** Dernière présentation dimanche à 14 h le 1er septembre au kiosque d'information touristique de la Fourche. Prix: adulte 3 $. Info: 983-6757.

ÉPLUCHETTES DE BLÉ D'INDE

❖ Le ***Centre culturel franco-manitobain*** vous invite à une épluchette de blé-d'Inde le 30 août entre 16 h 30 et 18 h 30. L'animation sera assurée par «Len à la plage» qui diffusera sur les ondes de CKXL en direct de la terrasse Daniel Lavoie. Spectacle en soirée de New Latin Power band entre 19 h et 23 h.



L'épluchette de blé d'Inde au Lieu historique national de la Maison-Riel (330, chemin River) le 1er septembre entre 13 h et 17 h. Un événement à ne pas manquer!

❖ Le ***Lieu historique national de la Maison-Riel*** (330, chemin River) organise une épluchette de clé d'Inde le 1er septembre entre 13 h et 17 h. Au programme: un spectacle de Bandaline, des ateliers d'artisanat et jeux de toutes sortes pour les enfants.

EN FAMILLE

❖ La Bibliothèque du parc Windsor invite les enfants âgés de trois à cinq ans à assister à ***l'Heure du conte*** en français. L'Heure du conte aura lieu tous les jeudis du 24 octobre au 28 novembre à 14 h. Inscription obligatoire. Info: 986-4947.

❖ ***Sesame Street débarque à Winnipeg.*** Venez voir Big Bird, Cookie Monster, Zoe, Elmo et compagnie en spectacle du 26 au 29 septembre à l'aréna de Winnipeg (1430 Chemin Maroons). Billets en vente aux comptoirs Select-a-Seat. Prix: 14,50 $. Info: 780-SEATS.

❖ Le ***Zoo du parc Assiniboine*** invite les jeunes et les moins jeunes à prendre part à une visite guidée matinale précédée d'un petit déjeuner continental au restaurant Le Carousel. Le prix est de 6 $ pour les adultes et de 4,50 $ pour les enfants. Le point de ralliement est à la porte principale du zoo à 8 h du matin tout l'été. Info: 986-6921.

❖ Le ***Musée de Saint-Boniface*** est ouvert le dimanche de 10 h à 20 h, du lundi au jeudi de 10 h à 20 h et les vendredis et samedis de 9 h à 17 h. Info: 237-4500.

❖ Le ***parc provincial de Saint-Norbert*** (40, promenade Turnbull) est ouvert au public du jeudi au lundi de 10 h 30 à 17 h 30. Au programme: visites guidées de maisons de pionniers métis et canadiens-français du 19e siècle. Jusqu'au 2 septembre. Entrée libre. Info: 269-5377.

THÉÂTRE

❖ Passez une soirée avec Peter Ustinov. Après Toronto, Chicago, Sydney, Prague et Hong Kong, le comédien et écrivain sera de passage à Winnipeg. ***An Evening with Sir Peter Ustinov*** sera présenté à la salle du Centenaire le 8 octobre. Billets en vente aux comptoirs TicketMaster: 780-3333. Prix: 20 $ à 45 $.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Un livre sur la Société d'agriculture de Saint-Pierre

Cent ans en 120 pages

Il y a cinquante ans, l'exposition de la Société d'agriculture de Saint-Pierre, était la plus grande sortie de l'année pour le bétail bien sûr, mais aussi... pour les adolescents des environs. «On portait notre plus beau linge, il y avait du monde de partout et on avait hâte de revoir tous nos amis... et les gars», lance Thérèse Carrière, co-auteure d'un livre soulignant le 100e anniversaire de la Société d'agriculture de Saint-Pierre. (1)

Publié en juin et tiré à 200 exemplaires, le livre retrace en 120 pages les étapes importantes de l'organisation depuis sa fondation en 1896.

«Notre but était d'informer les gens sur l'importance qu'a eue la Société dans les années 1940 et d'avoir un livre souvenir. On a aussi incorporé des anecdotes, les noms des gagnants des expositions et beaucoup de photos», ajoute Thérèse Carrière.

Mise sur pied au tournant du siècle par les hommes d'affaires de Saint-Pierre et à l'initiative du curé Jean-Marie Jolys, la Société d'agriculture a pour but d'augmenter la quantité et de hausser la qualité de la production agricole et des élevages des environs. «C'était important dans le temps!, lance Thérèse Carrière. La Société préparait les jeunes hommes à devenir fermier et les jeunes filles à être de bonnes ménagères.» À cette époque, explique-t-elle, la Société était entièrement francophone et la paroisse y jouait un rôle actif. «Mais on a commencé à voir des procès-verbaux en anglais dans les années 1960 et depuis vingt ans, tous les présidents sont des anglophones.»

«C'est un peu dommage que la Société n'ait plus autant d'importance qu'avant, affirme la co-auteure, Jeanne Vinet. Mais c'est pas juste à Saint-Pierre qu'on voit un déclin. Aujourd'hui, les agriculteurs consultent directement les agronomes et les spécialistes. La Société n'a pas le même rôle à jouer.»

Pendant deux ans, le comité de recherche dont faisait partie Jeanne Vinet a réalisé le véritable travail de moine qui consiste a éplucher les discours des curés de la paroisse, les archives du journal local, celles de La Liberté ainsi que les procès-verbaux de la Société depuis 1945 (ceux antérieurs ayant été perdus dans un incendie), pour trouver de l'information sur les activités de la Société d'agriculture. «On a aussi ramassé les anciens membres et on a essayé de les faire parler. Mais ils se contredisaient, ce n'était pas très fiable! On n'avait rien de solide», explique-t-elle.

C'est en octobre 1995 que les deux dames commencent le long travail de classification des informations et de rédaction. «On avait des piles de papiers sur toutes les tables, raconte Thérèse Carrière. On avait peur de se répéter ou d'oublier des gens ou des choses importantes. On ne savait pas par où commencer. Ça nous a donné une drôle d'appréciation pour le travail de journaliste. On avait beau corriger les fautes d'orthographe, on en trouvait tout le temps et à la fin, on ne voyait plus rien. Il doit encore y en avoir, mais je ne veux pas le savoir. J'en suis bien fière, de notre livre.»

Anie CLOUTIER

(1) On peut se le procurer en appelant Lucille Carrière au 433-7963. Prix: 15 $.



photo: Anie Cloutier

La Société d'agriculture de Saint-Pierre a connu ses heures de gloire dans les années 1940, rappellent les co-auteures du livre du centenaire de la Société: Jeanne Vinet et Thérèse Carrière.

La Chicane électrique

Une chance que la musique adoucit les mœurs!

Le 6 septembre, les jeunes qui participent à la 9e édition de la Chicane électrique se proposent de faire exploser la salle Jean-Paul-Aubry... sous la musique et la bonne humeur, bien entendu.

Organisée chaque année par le 100 Nons, la Chicane électrique permet aux jeunes groupes musicaux de donner la pleine mesure de leur talent, dans une compétition d'un soir d'où sortira un groupe gagnant.

Les concurrents cette année seront:

- *Les Mouches noires*, un groupe qui présente une musique à saveur traditionnelle.

- *Les Tuques chinoises*, un trio mais quatre chansons dans un style musical alternatif funké.

- *Détraqués*, où le rock, le pop et l'alternatif revisités par cinq jeunes de 13 et 14 ans.

- *Beurre d'arachide électrique et les talkshow burnouts*, sous l'influence de Greenday, Nirvana et Smashing Pumpkins.

- *Diables verts*, un trio qui mise sur le funk, le blues et le pop.

- *Deus ex machina*: un pot-pourri de styles, mais une seule musique.

L'explosion musicale est prévue pour 20 h. Soyez-y!

S. L.

À Sainte-Anne-des-Chênes le 2 novembre

Un souper-spectacle qui vous fera swigner!

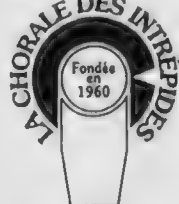
Un souper-spectacle mettant en vedette le groupe Bandaline aura lieu à Sainte-Anne-des-Chênes le 2 novembre. Les Chevaliers de Colomb, la Chambre de commerce et le Comité culturel coopérative de Sainte-Anne, qui organisent la soirée, invitent les participants à revivre l'époque des chants traditionnels et à se détendre dans une atmosphère toute canadienne-française.

On invite ainsi les gens à s'habiller à la mode d'antan; un breuvage gratuit récompensera d'ailleurs leurs efforts. Le banquet sera composé de mets traditionnels, et le groupe Bandaline sera accompagné d'autres artistes dont un violoneux et l'ensemble Les Cousines.

Coût du billet: 25 $ par personne. Une table de dix personnes réservée et payée à l'avance donne droit à un rabais et ne coûte que 225 $. Une trentaine de tables sont disponibles.

Renseignements et réservations: Marc Charrière au 422-5176, Roger Mondor au 422- 5306, André Lafrenière au 422-5605, Nicole Freynet Funk au 422-8799 ou Jacqueline Chaput au 422-8109.

S. L.



LA CHORALE DES INTRÉPIDES
entreprend sa 36e saison.

Venez chanter avec nous!

Les répétitions auront lieu à 19 h tous les jeudis soirs à partir du 12 septembre au Foyer Valade, 450, chemin River à Saint-Vital.

Il y aura des auditions pour les nouveaux membres au cours des répétitions du 12 et du 19 septembre.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec Gérard Jean au 233-8425 (rés.) ou au 983-0333 (bur.).

Télé-horaire de la semaine du 2 au 8 septembre 1996



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h

- **6h00** Il était une fois... la vie
- **6h30** Bon matin
- **9h00** Pacha et les chats
- **9h15** Petite étoile
- **9h30** La maison de Ouimzie
- **10h00** La bande à Munsch (lundi) Attention, c'est chaud!
- **10h30** Les habits neufs de l'empereur (lundi) Christiane Charette en direct
- **11h00** Peeny le clown (lundi) L'Odyssée fantastique (jeudi et vendredi)
- **11h30** À communiquer
- **12h00** Le midi
- **12h30** Marilyn
- **13h00** Cinéma: **David** (lundi) Les yeux du cœur
- **14h00** Les P'tits bonheurs de Clémence
- **15h00** Corky

Lundi

- **16h00** La bande à Frankie
- **16h27** Bêtes pas bêtes +
- **17h00** Watatatow
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Coupe du monde de hockey
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** Le point
- **22h00** Manitoba ce soir
- **22h30** Les nouvelles du sport
- **23h02** Fa, si, la chanter
- **23h30** Carnet Festival
- **0h20** Fin des émissions

Mardi

- **16h00** La bande à Frankie
- **16h30** Les maîtres des sortilèges
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Fa, si, la chanter
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Le Martin-trotteur
- ➤ **19h00** Comédie comédies: **La mort vous va si bien.** *É.-U. 1992. Deux rivales de toujours, qui se disputent le cœur d'un chirurgien esthétique, cherchent le secret de l'éternelle jeunesse.*
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** Le point
- **22h00** Manitoba ce soir
- **22h31** L'enfer c'est nous autres
- **23h02** Fa, si, la chanter
- **23h30** Les nouvelles du sport
- ➤ **23h50** Cinéma: **Un soir un train.** *Fr. 1968. Drame fantastique. À bord d'un train, un professeur de linguistique est surpris de voir sa maîtresse le rejoindre, mais celle-ci disparaît à l'occasion d'une halte inattendue.*
- **1h45** Fin des émissions

Mercredi

- **16h00** La bande à Frankie
- **16h30** Les mondes de Sismi
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Fa, si, la chanter
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Moi et l'autre...
- **19h00** Les Beatles, une anthologie
- **20h00** Fitz
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** Le point
- **22h00** Manitoba ce soir
- **22h30** L'enfer c'est nous autres
- **23h02** Fa, si, la chanter
- **23h30** Les nouvelles du sport
- **23h50** Vues d'ici
- **0h55** Fin des émissions

Jeudi

- **16h00** La bande à Frankie
- **16h30** Sur la piste
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Fa, si, la chanter
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Le point
- **19h00** La coupe du monde de hockey
- **22h00** Le téléjournal
- **22h25** Le point
- **22h55** Manitoba ce soir
- **23h56** Fa, si, la chanter
- **0h26** Les nouvelles du sport
- **0h41** L'enfer c'est nous autres
- **2h15** Fin des émissions

Vendredi

- **16h00** Woof!
- **16h30** Mission top secret
- **17h00** M'aimes-tu
- **17h30** Fa, si, la chanter
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Le point médias
- **19h00** La Coupe du monde du hockey
- **22h00** Le téléjournal
- **22h26** Manitoba ce soir
- **22h55** Majeurs et vaccinés
- **23h26** Fa, si, la chanter
- **23h55** Les nouvelles du sport
- ➤ **0h10** Cinéma: **Seul témoin.** *É.-U. 1990. Drame policier. Un enquêteur de Los Angeles et une femme qu'il compte faire témoigner dans une affaire de meurtre tentent d'échapper aux tueurs lancés à leurs trousses.*
- **2h15** Fin des émissions

Samedi

- **7h00** Petit ours
- **7h30** La bande à Ovide
- **7h50** L'histoire sans fin
- **8h20** Aladdin
- **8h45** Timon & Pumbaa
- **9h10** Marsupilami
- **9h15** Bouledogue bazar
- **9h50** Quasimodo
- **10h15** Animaniacs
- **10h40** Tiny Toons
- **11h00** La bande à Picsou
- **11h30** Fais-moi peur!
- **12h00** Christophe Colomb, le voyage
- **12h30** Ma maison
- ➤ **13h00** Cinéma: **Les sorcières**
- **15h00** L'accent francophone
- **16h00** Pour tout l'art du monde
- **17h00** Le téléjournal
- **17h20** Raison passion
- **18h00** Robert Charlebois: 1re période
- **19h00** La Coupe du monde de hockey
- **22h00** Le téléjournal
- **22h22** Les nouvelles du sport
- **22h38** Otaka
- ➤ **23h35** Télé-sélection: **Confessions: les deux côtés du mal.** *É.-U. 1993. Drame psychologique. La veille de Noël, un voleur tue un policier à bout portant. Peu après, la police arrête le présumé meurtrier, qui a d'ailleurs signé une confession. L'enquête se poursuit néanmoins et la police arrête bientôt un étudiant qui avoue avoir commis le crime.*
- **1h35** Fin des émissions

Dimanche

- **7h00** Histoires de peluches
- **7h10** Les histoires du père Castor
- **7h30** Le monde irrésistible de Richard Scarry
- **7h55** La bande à Dingo
- **8h20** Raconte-moi une chanson
- **8h45** Iznogoud
- **9h00** Bouledogue bazar
- **9h15** Manigances
- **9h45** Parcelles de soleil
- **10h00** Le jour du Seigneur
- **11h00** Point de presse
- **11h30** Scully rencontre
- **12h00** La semaine verte
- **13h00** Second regard
- **13h30** En toute liberté
- **14h00** Horizons
- **15h00** Faites vos gammes
- **16h00** Sous la couverture
- **17h00** Les grands prix Molson Dry de formule 1
- **18h00** Le téléjournal
- **18h15** Découverte
- **19h00** La Coupe du monde de hockey
- **22h00** Le téléjournal
- **22h20** Le point
- **22h59** Les nouvelles du sport
- ➤ **0h10** Ciné-club: **Ju Dou.** *Ch.-Jap. 1989. Drame de mœurs. En Chine, dans les années 20, Ju Dou est achetée par un vieil homme qui désire assurer sa descendance. Maltraitée par son mari, elle se console dans les bras d'un homme plus jeune. Un enfant naîtra de cette liaison adultère.*
- **2h00** Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 4 h 35 à 15 h

- **4h35** Télé-achats
- **5h00** Salut, bonjour!
- **8h00** Bla bla bla
- **9h00** Les héritiers du rêve
- **10h00** Télé-achats
- **10h30** Ciné-congé: **Les années copain** (lundi) La vie à Montréal
- **10h45** Un jour à la fois (sauf lundi)
- **12h30** Bibi et Geneviève
- **13h00** Les feux de l'amour
- **14h00** Top modèles
- **14h30** Aimer
- **15h00** Claire Lamarche

Lundi

- **16h00** Accroche
- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Drôle de vidéo
- **18h00** Chasse aux trésors
- **18h30** TVA vit la rentrée avec vous
- **20h00** La misère des riches II
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Les francofolies de Montréal
- **22h30** TVA sports
- **22h58** Info-publicité Astro Jojo
- **23h26** Infopublicité Cantel
- **23h55** National média
- **1h50** Fermeture

Mardi

- **16h00** Titre à venir
- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Fleurs et jardins
- **18h30** Chambres en ville
- **19h00** Place Melrose
- **20h00** La misère des riches II
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Cha ba da
- **22h58** Infopublicité Astro Jojo
- **23h26** Infopublicité Cantel
- **23h55** Info National média
- **1h50** Fermeture

Mercredi

- **16h00** Titre à venir
- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Piment fort
- **18h00** La poule aux œufs d'or
- **18h30** Beverly Hills 90210
- **19h30** Rira bien...
- **20h00** Sirènes
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Cha ba da
- **22h30** TVA sports
- **23h01** Infopublicité Astro Jojo
- **23h30** Info National média
- **1h24** Fermeture

Jeudi

- **16h00** Titre à venir
- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Piment fort
- ➤ **18h00** Cinéma: **Célibataires.** *Am. 1992. Comédie sentimentale. Les hauts et les bas sentimentaux d'un groupe de jeunes célibataires vivant à Seattle.*
- **20h00** Entrevue avec la princesse de Galles
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Cha ba da
- **22h30** TVA sports
- **22h58** Omnium Canadien Bell
- **23h13** Infopublicité Astro Jojo
- **23h41** Infopublicité Cantel
- **0h10** Info National média
- **2h04** Fermeture

Vendredi

- **16h00** Titre à venir
- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Piment fort
- **18h00** J.E.
- ➤ **19h00** Cinéma: **Le prédateur.** *Am. 1987. Film de science-fiction. Un commando qui s'est aventuré dans la jungle dans le but de libérer un sénateur enlevé par des guérilleros doit faire face à un extra-terrestre venu chasser sur notre planète.*
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Cha ba da
- **22h30** TVA sports
- **23h02** Omnium Canadien Bell
- **23h17** Infopublicité Astro Jojo
- **23h46** Info National média
- **1h40** Fermeture

Samedi

- **5h30** Salut, bonjour!
- **8h00** Bibi et Geneviève
- **8h30** Fleurs et jardins
- **9h00** Bugs Bunny
- **9h30** Infopublicité National média
- **10h00** Télé-achats
- **10h30** Infopublicité Lagostina
- ➤ **11h00** Ciné-maximum: **L'adieu au roi.** *Am. 1989. Drame de guerre. Deux officiers britanniques chargés de soulever les tribus indonésiennes contre l'envahisseur japonais doivent traiter avec un déserteur américain devenu chef de tribu.*
- **13h30** Bugs Bunny
- **14h00** Omnium Canadien Bell
- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- ➤ **17h30** Ciné-extra: **Deux espions de choc.** *Am. 1987. Comédie. Les tribulations d'un as des services secrets américains qui doit effectuer contre son gré une mission spéciale avec un collègue de second rang.*
- ➤ **19h30** Ciné-extra: **Star Trek: le retour sur terre.** *Am. 1986. Science-fiction. Pour sauver la terre d'un grave péril, l'équipage d'un vaisseau spatial du futur est obligé de revenir au XXe siècle.*
- **22h00** Le TVA, édition réseau et TVA Sports
- **22h57** Astro Jojo
- **23h25** Info National Média
- **1h19** Fermeture

Dimanche

- **5h30** Salut, bonjour!
- **[illegible]** Bibi et Geneviève
- **[illegible]** Interactif
- **9h00** Finances
- **9h30** Complètement marteau
- **10h00** Télé-achats
- **10h30** Vins et fromages
- **11h00** Automag plus
- **11h30** Vidéo rock détente
- **12h00** Infopublicité Lagostina
- **12h30** Infopublicité National Média
- **13h00** Omnium Canadien Bell
- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** La fête à Jean-Pierre
- ➤ **19h00** Ciné-dimanche: **Cœur de cow-boy.** *Am. 1992. Drame sentimental. En plein milieu d'une tournée, un célèbre chanteur country décide de retourner vivre incognito dans son patelin natal.*
- **21h30** Le TVA, édition réseau
- **21h55** TVA sports
- **22h21** Série Indycar 1996
- **0h21** Complètement marteau
- **0h50** Fermeture

SHOW CASE

Le lundi 2 septembre à 22 h
L'amour l'après-midi. *France 1972. Film d'Eric Rohmer. Un homme marié est tenté par les femmes qui l'entourent, jusqu'au jour où il rencontre la charmante Chloé, de mœurs faciles, ancienne maîtresse d'un ami.*

Le mardi 10 septembre à 22 h
Subway. *France 1985. Film d'action de Luc Besson mettant en vedette Christophe Lambert, Isabelle Adjani et Richard Bohringer. L'action se déroule dans le métro de Paris.*



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- **5h30** Télématin
- **7h30** Le Martin-trotteur (lundi) Télétourisme (mardi) Archéologie (mercredi) Évasion (jeudi) L'habitat traditionnel en Afrique (vendredi)
- **8h00** Paris lumières
- **8h30** Les z'amours Découverte (vendredi)
- **9h00** La tournée du grand duc (lundi) Ici l'Afrique (mardi) Sous la couverture (mercredi) Passe-moi les jumelles (jeudi) Check up (vendredi)
- **10h00** Histoires naturelles (lundi) Strip-tease (mardi) Télescope (mercredi) Bons baisers d'Amérique (jeudi) Jeux oubliés (vendredi)
- **11h00** Bibi et ses amis
- **11h30** Le journal de France 3
- **12h00** Bouillon de culture (lundi) Faites la fête (mardi) Viva (mercredi) L'œil écoute (jeudi) Pégase (vendredi)
- **13h00** Des trains pas comme les autres (mardi) Noms de dieux (mercredi) Sortie libre (jeudi) Histoires naturelles (vendredi)
- **13h10** Grands reportages (lundi)
- **14h00** Journal télévisé de TV5
- **14h30** Plaisir de lire (lundi) Horizons francophones (mardi) En toute liberté (mercredi) Découverte (jeudi) Viva (vendredi)
- **15h00** La chance aux chansons (sauf vendredi)
- **15h30** Pyramide

Lundi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** *À communiquer*
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** Les z'amours
- **17h30** Studio Gabriel
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Strip-tease
- **19h30** Bas les masques
- **21h05** Paris lumières
- **21h30** Journal télévisé belge
- **21h55** La météo des 5 continents
- **22h00** Studio Gabriel
- **22h30** 40° à l'ombre
- **0h30** L'œil écoute
- **1h30** Collection de la mémoire...
- **2h30** RFI

Mardi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** *À communiquer*
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** Les z'amours
- **17h30** Studio Gabriel
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Télescope
- **19h30** Check-up
- **20h30** Autant savoir
- **21h00** Paris lumières
- **21h30** Journal télévisé belge
- **21h55** La météo des 5 continents
- **22h00** Studio Gabriel
- **22h30** 40° à l'ombre
- **0h30** Pégase
- **1h30** Viva
- **2h15** Eco et compagnie
- **2h30** RFI

Mercredi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** *À communiquer*
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** Les z'amours
- **17h30** Studio Gabriel
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Intervilles
- **20h00** Bons baisers d'Amérique
- **21h00** Paris lumières
- **21h30** Journal télévisé belge
- **21h55** La météo des 5 continents
- **22h00** Studio Gabriel
- **22h30** 40° à l'ombre
- **0h30** Grands reportages
- **1h35** Méditerraneo
- **2h00** Magellan
- **2h30** RFI

Jeudi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** *À communiquer*
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** Les z'amours
- **17h30** Studio Gabriel
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Jeux oubliés
- **19h30** Taratata
- **20h45** Sidamag
- **21h00** Paris lumières
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Studio Gabriel
- **22h30** 40° à l'ombre
- **0h30** Check-up
- **1h40** Autant savoir
- **2h00** Tell quel
- **2h35** RFI

Vendredi

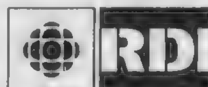
- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** *À communiquer*
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** Fleurs et jardins
- **17h30** Studio Gabriel
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Des trains pas comme les autres
- **19h15** Régions gourmandes
- **19h30** Thalassa
- **20h30** Les Francofolies de Montréal
- **21h00** Paris lumières
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Studio Gabriel
- **22h30** 40° à l'ombre
- **0h35** Intervilles
- **2h35** RFI

Samedi

- **6h30** Découverte
- **7h00** Sport Africa
- **7h45** 7 jours en Afrique
- **8h00** Espace francophone
- **8h30** Méditerranéo
- **8h55** La météo des 5 continents
- **9h00** Reflets
- **10h00** Y'a pas match
- **10h30** Les carnets du bourlingueur
- **11h00** Bibi et ses amis
- **11h30** Le journal de France 3
- **12h00** Génies en herbe
- **12h45** Magellan
- **13h15** Les Francofolies de Montréal
- **13h45** Régions gourmandes
- **14h00** Journal télévisé de TV5
- **14h25** La météo des 5 continents
- **14h30** Fleurs et jardins
- **15h00** Vins et fromages
- **15h30** 30 millions d'amis
- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Génération sensations
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** Thalassa
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Intervilles
- **20h30** Bon week-end
- **21h00** Bonjour cinéma
- **21h30** Journal télévisé belge
- **21h55** La météo des 5 continents
- **22h00** Passe-moi les jumelles!
- **23h00** Alice
- **23h45** Les carnets du bourlingueur
- **0h15** Reflets
- **1h15** Y'a pas match
- **1h45** 7 jours en Afrique
- **2h00** RFI

Dimanche

- **6h30** Hexagone
- **6h45** Dites-moi tout
- **7h00** Sindbad
- **7h30** Outremers
- **8h00** L'école des fans
- **8h55** La météo des 5 continents
- **9h00** 30 millions d'amis
- **9h30** Vins et fromages
- **10h00** Musique & compagnie
- **11h00** Bibi et ses amis
- **11h30** Journal de France 3
- **11h45** Eco et compagnie
- **12h00** Taratata
- **13h15** Sidamag
- **13h30** Le Martin-trotteur
- **14h00** Journal télévisé de TV5
- **14h25** La météo des 5 continents
- **14h30** Passe-moi les jumelles!
- **15h30** Le jardin des bêtes
- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** *À communiquer*
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** L'école des fans
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** La tournée du grand duc
- **19h30** Bouillon de culture
- **20h40** 7 sur 7
- **21h30** Journal télévisé belge
- **21h55** La météo des 5 continents
- **22h00** Intervilles
- **0h00** Bon week-end
- **0h30** Des trains pas comme les autres
- **1h15** Régions gourmandes
- **1h30** Espace francophone
- **2h00** RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h 00

- **4h30** Le monde ce matin
- **5h30** Bon matin
- **8h00** Le monde ce matin
- **8h30** Raison passion (lun. et mar.) / Au travail (merc. à vend.)
- **9h00** Le monde ce matin
- **9h30** Le point médias (lun. et mar.) / Le point (merc. à vend.)
- **10h00** L'Atlantique en direct
- **11h00** Euronews
- **11h30** Le Québec en direct
- **13h00** L'Ontario en direct
- **14h00** L'Ouest en direct
- **15h00** Le journal de France 2
- **15h35** Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- **16h00** Aujourd'hui
- **17h00** Euronews
- **17h30** Au travail!
- **18h00** Le monde ce soir
- **18h30** Capital actions
- **19h00** Grands reportages
- **20h00** Le téléjournal 1re édition

Lundi

- **20h30** RDI à l'écoute • Le point
- **21h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- **22h00** L'édition québécoise
- **22h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- **23h00** Capital actions
- **23h30** Euronews
- **0h00** Info-Pacifique
- **0h30** RDI à l'écoute
- **1h00** Box office
- **1h30** L'édition québécoise
- **2h00** Info-Pacifique
- **2h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- **3h00** L'édition québécoise
- **3h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- **4h00** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- **20h30** RDI à l'écoute • Le point
- **21h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- **22h00** L'édition québécoise
- **22h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- **23h00** Capital actions
- **23h30** Euronews
- **0h00** Info-Pacifique
- **0h30** RDI à l'écoute
- **1h00** Rédacteurs en chef
- **1h30** L'édition québécoise
- **2h00** Info-Pacifique
- **2h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- **3h00** L'édition québécoise
- **3h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- **4h00** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- **20h30** RDI à l'écoute • Le point
- **21h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- **22h00** L'édition québécoise
- **22h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- **23h00** Capital actions
- **23h30** Euronews
- **0h00** Info-Pacifique
- **0h30** RDI à l'écoute
- **1h00** Nations
- **1h30** L'édition québécoise
- **2h00** Info-Pacifique
- **2h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- **3h00** L'édition québécoise
- **3h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- **4h00** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- **20h30** RDI à l'écoute • Le point
- **21h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- **22h00** L'édition québécoise
- **22h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- **23h00** Capital actions
- **23h30** Euronews
- **0h00** Info-Pacifique
- **0h30** RDI à l'écoute
- **1h00** Trajectoires
- **1h30** L'édition québécoise
- **2h00** Info-Pacifique
- **2h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- **3h00** L'édition québécoise
- **3h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- **4h00** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- **20h30** Scully RDI
- **21h00** RDI à l'écoute
- **21h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- **22h00** L'édition québécoise
- **22h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- **23h00** Capital actions
- **23h30** Euronews
- **0h00** Info-Pacifique
- **0h30** Scully RDI
- **1h00** Montréal spécial
- **1h30** L'édition québécoise
- **2h00** Info-Pacifique
- **2h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- **3h00** L'édition québécoise
- **3h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- **4h00** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- **4h30** Temps d'affaires
- **5h00** D'ici
- **5h30** Euronews
- **6h00** Montréal cette semaine
- **6h30** Jardins d'aujourd'hui
- **7h00** RDI week-end
- **7h30** Québec actualités
- **8h00** La semaine verte
- **9h00** Courants du Pacifique
- **9h30** Montréal en spectacle
- **10h00** Griffe
- **10h30** Box office
- **11h00** RDI week-end
- **11h30** Bulletin des jeunes
- **12h00** Au travail!
- **12h30** Simplement la vie!
- **13h00** Le point final
- **14h00** Montréal cette semaine
- **14h30** Branché
- **15h00** Le journal de France 2
- **15h30** Bulletin de santé
- **16h00** Aujourd'hui
- **16h30** Bulletin des jeunes
- **17h00** Box office
- **17h30** Griffe
- **18h00** Le monde ce soir
- **18h30** Un Canadien à Moscou
- **19h00** Grands reportages
- **20h00** Le téléjournal 1re édition
- **20h30** Scully rencontre
- **21h00** Dossiers SRC
- **22h00** L'édition week-end
- **22h30** Grands reportages
- **23h30** Euronews
- **0h00** Griffe
- **0h30** Montréal en spectacle
- **1h00** Box office
- **1h30** Courants du Pacifique
- **2h00** Trajectoires
- **2h30** Bulletin des jeunes
- **3h00** La semaine verte
- **4h00** Temps d'affaires

Dimanche

- **4h30** Simplement la vie
- **5h00** Au travail!
- **5h30** Euronews
- **6h00** Bulletin de santé
- **6h30** Nations
- **7h00** RDI week-end
- **7h30** Second regard
- **8h00** L'accent francophone
- **8h30** Rédacteurs en chef
- **9h00** Option éducation
- **10h00** Montréal en spectacle
- **10h30** Branché
- **11h00** RDI week-end
- **11h30** Bulletin des jeunes
- **12h00** Enjeux
- **13h00** Horizons francophones
- **13h30** Panorama RDI
- **14h00** Courants du Pacifique
- **14h30** Nations
- **15h00** Le journal de France 2
- **15h30** Rédacteurs en chef
- **16h00** Aujourd'hui
- **16h30** Bulletin des jeunes
- **17h00** L'accent francophone
- **17h30** D'ici
- **18h00** Le monde ce soir
- **18h30** Griffe
- **19h00** Grands reportages
- **20h00** Le téléjournal 1re édition
- **20h30** Scully RDI
- **21h00** Entrée des artistes
- **21h30** Horizons francophones
- **22h00** L'édition week-end
- **22h30** Simplement la vie
- **23h00** Griffe
- **23h30** Euronews
- **0h00** L'accent francophone
- **0h30** Scully RDI
- **1h00** Dossiers SRC
- **2h00** Nations
- **2h30** Bulletin des jeunes
- **3h00** Option éducation
- **4h00** Bulletin de santé

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

SPORT

Le hockey pour s'amuser, mais aussi pour gagner

Éric Gosselin et Marc Noël feront-ils Team Western?

Eric Gosselin de Saint-Pierre et Marc Noël de Sainte-Anne se sont classés parmi les 20 meilleurs joueurs de hockey midget AAA de la province et pourraient bien être recrutés cet automne par Team Western.

L'équipe Team Western est composée de dix joueurs de la Saskatchewan et de dix joueurs du Manitoba. «Les entraîneurs vont donc nous regarder jouer nos parties locales et décider cet automne quels sont les dix meilleurs joueurs de chaque province», continue le joueur de centre Éric Gosselin.

Les deux Franco-Manitobains, qui ont tous deux joué pour l'équipe régionale Eastman Selects la saison dernière, ont complété avec succès le camp d'entraînement de Brandon en juillet.

Ce camp est une des dernières étapes dans le processus de sélection de l'équipe qui représentera la Saskatchewan et le Manitoba aux Championnats mondiaux des moins de 17 ans.

Ces championnats, qui se tiendront à Red Deer en Alberta du 27 décembre au 5 janvier, rassemblent cinq équipes du Canada (Pacifique, Ontario, Québec, Atlantique et Ouest) ainsi que cinq équipes de l'étranger (États-Unis, Russie, Suède, Finlande et République Tchèque). «C'est le plus haut tournoi pour notre âge», précise Éric Gosselin.



photo: Anie Cloutier

Éric Gosselin et Marc Noël sont parmi les 20 meilleurs joueurs de hockey midget du Manitoba.

Pour garder la forme pendant les mois d'été, les deux jeunes âgés de 16 ans pratiquent le vélo, la course à pied et les poids et altères. «Je pense qu'il faut prendre une pause du hockey pendant l'été, prendre ça mollo, sinon t'as plus le goût de jouer vers la fin de la saison, indique Éric Gosselin. Le hockey, il faut que ça reste un jeu, sinon t'as trop de pression sur les épaules et ça ne marche pas.»

Le jeune athlète, qui a passé 12 ans en Suisse où l'a menée la carrière de son père Richmond Gosselin, ajoute qu'il n'envisage pas pour l'instant se lancer dans une carrière professionnelle avec la Ligue nationale. «Je ne pense pas que ça soit très sain de penser à ça à mon âge. C'est tellement loin et tellement difficile à atteindre et en plus je suis petit. J'aime voyager, alors peut-être que je vais faire comme mon père et jouer en Europe. C'est moins compétitif là-bas.»

Le défenseur, Marc Noël partage cet avis. Pour lui le sport est un passeport pour l'université. «La Ligue nationale, ça ne m'intéresse pas trop. Ce que j'aimerais c'est d'avoir une bourse pour aller étudier.»

Éric Gosselin et Marc Noël misent beaucoup sur ce repêchage. «Si on est recrutés par l'équipe, c'est une bonne occasion de montrer ce qu'on est capables de faire, indique Éric Gosselin. Je suis certain qu'il va y avoir des dépisteurs aux Championnats mondiaux.»

Mais avant de se rendre à Red Deer, les jeunes hockeyeurs doivent se classer parmi les dix meilleurs joueurs du Manitoba. «Quand on joue dans notre village, on compte tous les buts. Mais là on joue avec d'autres jeunes qui sont aussi bons», lance Éric Gosselin. «Il va falloir être sérieux et travailler fort pour prouver que t'es le meilleur», ajoute Marc Noël. «Les joueurs qui ont fait le camp de Brandon sont pas mal tous au même niveau, continue Éric Gosselin. Mais celui qui va se démarquer, c'est celui qui sait saisir l'occasion et contrôler ses émotions dans le jeu. C'est ça un bon joueur de hockey.»

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

En souvenir des disparus

Une trentaine de touristes français ont profité de leur passage à Saint-Boniface le 10 août pour remettre à Marcel Marchildon, au nom de la famille McKay, une plaque commémorative en souvenir des 13 soldats canadiens morts à St-Ouen-du-Tilleul le 24 août 1944.

Le maire adjoint de cette municipalité de Normandie, Gérard Besnard, a souligné la grande camaraderie qui continue, après plus de 50 ans, à lier des habitants de St-Ouen avec les vétérans canadiens qui ont libéré de l'occupation Nazie cette région de la France. Deux des soldats enterrés à St-Ouen sont Manitobains.

La Régie des services publics

AVIS DE DEMANDES D'AUDIENCES PUBLIQUES
CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDEUR: Centra Gas Manitoba inc.

DEMANDES: Conformément à la Loi sur la Régie des services publics, Centra Gas Manitoba inc. (la «Compagnie») a déposé auprès de la Régie des services publics du Manitoba (la «Régie») les demandes suivantes:

a) d'autoriser et d'approuver les tarifs de vente et de transport de gaz naturel aux clients des régions franchisées de la Compagnie, pour que ces nouveaux tarifs soient en vigueur à partir du 1er janvier 1997;

b) de tenir compte, en approuvant ces tarifs, des frais encourus à cause de la fermeture des installations d'écrêtement des pointes de propane de la Compagnie;

c) d'étudier et d'approuver la répartition des soldes de certains comptes différés de 1995 et 1996;

d) de réviser certaines directives de la Régie.

EXPLICATION: La Compagnie fait demande pour de nouveaux tarifs en s'appuyant sur:

a) une base tarifaire et une prévision des besoins en revenus nécessaires pour l'année d'essai 1997 et une étude reliée au coût des services;

b) un taux de rendement sur base tarifaire généralement plus bas, soit 10,27 %, et un rendement sur l'équité de 11,46 %.

Actuellement, le taux de rendement sur la base tarifaire est de 10,80 % et celui sur l'équité est de 12,12 %.

Manque de revenus et hausse proposée des tarifs

La Compagnie a constaté un manque à gagner de l'ordre de 5,7 millions $ pour l'année d'essai 1997, ce qui se traduit par le besoin d'augmenter les revenus d'environ 2,1 %.

La Compagnie n'a pas apporté de changement au prix du gaz actuellement approuvé sur une base intérimaire. La Compagnie propose de mettre à jour ses prévisions quant au prix d'approvisionnement en gaz d'ici au début de l'audience publique reliée à cette demande. Au besoin, la Compagnie révisera sa demande.

Le 31 mai 1996, la Compagnie a déposé son étude d'allocation des coûts, qui fera l'objet d'une audience publique prévue pour le 16 septembre. Les tarifs pour toutes les catégories de consommateurs seront établis selon la décision de la Régie à la suite de cette audience.

AUTRES QUESTIONS: En plus de la demande mentionnée ci-dessus, l'audience pourrait porter sur les questions suivantes:

a) la mise au point des frais annuels de base pour l'année 1996, qui avaient été approuvés de façon intérimaire et remboursable dans l'ordonnance de la Régie no 6/96;

b) la mise au point des tarifs de vente de base pour l'année 1996, et du coût moyen du gaz qui sont entrés en vigueur le 1er juillet 1996 et qui avaient été approuvés sur une base intérimaire dans l'ordonnance de la Régie no 79/96;

c) la confirmation de la demande déposée par la Compagnie le 1er août 1996, qui cherche à faire approuver, sur une base ex parte, une entente de franchise entre la Compagnie et le district de gouvernement local de Reynolds.

DÉPÔT DU DOSSIER: La Compagnie a déposé les documents nécessaires pour appuyer sa demande le vendredi 16 août 1996, et déposera d'autres documents en temps et lieu. Toute personne qui désire obtenir une copie de ces documents peut communiquer avec:

Centra Gas Manitoba inc.
444, avenue St-Mary's, bureau 500
Winnipeg (MB) R3C 3T7
À l'attention de M. Ian D. Anderson
Téléphone: (204) 925-0787
Télécopieur: (204) 925-8173

On peut aussi consulter la demande et les documents d'appui aux bureaux de la Régie.

AUDIENCE PUBLIQUE ET CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE: Toute personne, société ou corporation qui souhaiterait intervenir au sujet de la demande, ou de toute modification s'y rapportant, en participant à l'interrogatoire des témoins, en soumettant des preuves ou en présentant des conclusions, doit déclarer son intention de participer en se présentant en personne, ou par procuration, à la conférence préparatoire à l'audience, qui aura lieu aux bureaux de la Régie, 280, rue Smith, 2e étage, Winnipeg, au Manitoba le 6 septembre 1996 à 10 h.

Les personnes qui souhaitent participer à l'audience en français sont priées de communiquer avec la Régie avant le 4 septembre 1996.

Cette conférence préparatoire à l'audience a pour but, entre autres, d'identifier les intervenants et leurs raisons d'intervenir, de permettre aux intervenants de travailler ensemble pour éviter les dédoublements, et d'établir l'horaire pour que les renseignements et les preuves soient présentés de façon organisée. Toute personne qui souhaite le statut de participant devrait être présente, ou envoyer un représentant, à la conférence préparatoire.

L'audience publique ayant pour but d'étudier la demande de la Compagnie commencera le 12 novembre 1996 à 9 h et continuera au besoin à l'hôtel Ramada Marlborough, 331, rue Smith, Winnipeg, au Manitoba.

RENCONTRES RURALES: Dû à la réponse du public à cet avis et à d'autres avis, il est prévu d'organiser des rencontres à Brandon et dans d'autres localités, selon la demande. Les personnes qui souhaitent intervenir doivent avertir le secrétaire de la Régie par écrit, en précisant dans quelle localité elles veulent faire leur présentation. La Régie devrait avoir reçu tous les avis d'intention d'ici au 11 octobre 1996.

La tenue des rencontres rurales sera confirmée dans des avis ultérieurs. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec le bureau de la Régie pour plus de détails.

PROCÉDURE: La Régie a adopté certains règlements et procédures qui régissent la conduite de ces audiences. Tous les intervenants doivent prendre connaissance des exigences de la Régie, qui seront étudiées à la rencontre pré-audience. On peut se procurer des exemplaires de ce document au bureau de la Régie ou en appelant au (204) 945-2638.

Quand elle reçoit des demandes, la Régie peut choisir de rédiger une ordonnance qui accède à cette demande en entier ou en partie, ou bien, elle peut accorder un recours partiel ou complet qui s'ajoute à la demande ou la remplace.

FRAIS D'INTERVENTION: L'ordonnance de la Régie no 163/87, en date du 12 novembre 1987, prévoit, entre autres, le remboursement dans certains cas des frais d'intervention et les démarches à suivre en l'occurrence. Les personnes désireuses de demander un remboursement de leur frais devront prendre connaissance de cette ordonnance.

En date du 19e jour d'août 1996.
H. M. Singh
Secrétaire par intérim
La Régie des services publics



Donner cinq jours de préavis.



Accessible aux fauteuils roulants.

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba

Gens d'ici

Le Canot fait peau neuve

La nouvelle gérante du Canot, Ginette Lavack veut «donner un face lift» au bar de Saint-Boniface. Ce ne sera pas une grosse transformation physique, assure la bachelière en littérature anglaise du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). «On va seulement donner une couche de peinture, revoir la décoration intérieure et peut-être ajouter un jeu de flèchettes».

Mais il n'y a pas que l'apparence du Canot qui doit subir une cure de rajeunissement. «On veut varier les activités du Canot en organisant des soirées à thème genre "les années 1970" ou "Fiesta mexicaine". Cette année, l'Halloween tombe un jeudi et on a l'intention de faire quelque chose de différent», indique-t-elle sans vouloir vendre la mèche.



Ginette Lavack.

Ginette Lavack, ancienne gérante du camp de pêche de Aikenslake Wilderness Lodge, tient cependant à rassurer les habitués des soirées de Quelques arpents de piège, d'improvisation et des traditionnels jeudis soirs des étudiants du CUSB. Ils retrouveront leurs activités favorites dès la réouverture officielle du Canot le 5 septembre.

«Les portes ouvrent à 19 h, explique Ginette Lavack. On attend environ 200 personnes. On va organiser des activités comme le jeu de la prison, nommez cette chanson, des concours de danse, des tirages.»

«On ne veut pas changer le caractère du bar, indique la jeune femme de 21 ans. Mais on veut élargir notre clientèle tout en générant un nouvel intérêt de nos habitués. Si on veut que la place reste ouverte encore longtemps, il faut trouver un moyen pour que les clients viennent plus qu'une fois par semaine. Il faut que toute la communauté fréquente le bar et pas seulement les étudiants du CUSB.»

D'ici l'ouverture officielle, Ginette Lavack est toujours à la recherche d'un nouveau canot pour remplacer celui qui a été volé le printemps dernier. «Le Canot devant la porte du bar, c'est notre image et notre nom. Il nous faut un nouveau canot.»

Anie CLOUTIER

Brigitte s'en va-t-en France

Quand science rime avec chance!

Mettez-vous un instant dans les souliers de Brigitte Lamontagne. Après avoir étudié sérieusement pendant cinq ans pour terminer un baccalauréat en génie des biosystèmes, n'auriez-vous pas envie, vous aussi, de prendre une petite pause avant d'entreprendre l'étape de la maîtrise?

Brigitte Lamontagne, elle, aimait bien l'idée de reprendre son souffle. C'est pourquoi elle n'a pas dit non quand, à l'Université du Manitoba, on lui a parlé de ce poste de lectrice et maître de langues offert par l'Université de Valenciennes, dans le nord de la France.

Pendant un an, Brigitte Lamontagne, 23 ans, enseignera donc aux étudiants de cette université la terminologie anglaise du vocabulaire du génie. La chanceuse! «Ça va être une année relaxe et plutôt facile, m'a-t-on dit. Je vais en profiter pour voyager et voir toutes sortes de choses!»

Ces étudiants en génie mécanique, explique-t-elle, doivent compléter ce cours pour obtenir leur diplôme. «Ce sont toujours des étudiants étrangers, souvent venus des États-Unis ou du Canada, qui leur enseignent. Je travailerai trois jours par semaine et trois heures à la fois.»

Ses projets pour l'année: «Acquérir de l'expérience, apprendre sur leur façon d'enseigner le génie et sur leurs projets de recherches, et faire des contacts.» Les universités françaises, l'a-t-on prévenue, ne fonctionnent pas comme les universités canadiennes. «Les étudiants, en France, font tout avec intensité: quand ils étudients, ils étudient intensément et quand ils fêtent, ils fêtent intensément!»



photo: Sylviane Lanthier

Brigitte Lamontagne: assise sur ses bagages, billets d'avion et passeport en mains. Prête pour l'aventure!

Tombée dans la potion scientifique quand elle était petite, Brigitte Lamontagne fait partie de ces personnes qui avalent le contenu des cours de sciences et de mathématiques comme si c'était du bonbon. «Quand j'étais au secondaire, raconte-t-elle, je disais que je voulais me diriger en génie, sans vraiment savoir ce que c'était. Mais les gens autour de moi disaient: on te verrait bien dans ce domaine-là.»

Si on en croit ses succès universitaires, ils n'avaient pas tort. Brigitte Lamontagne a terminé ses études de premier cycle en génie avec d'excellentes notes (son dernier relevé n'est pas encore arrivé, mais elle s'attend à une moyenne générale de 4 pour l'ensemble de son bac, ce qui équivaut à un A). Pas étonnant, donc, qu'elle soit des deux finissants à qui la faculté de génie a accordé, ce printemps, une mention d'excellence, à la fois pour ses résultats académiques et sa participation à la vie étudiante.

Diplômée du collège Louis-Riel, Brigitte est la benjamine de la famille Lamontagne: ses cinq sœurs sont toutes diplômées universitaires. «Mes parents nous ont toujours encouragées», note-t-elle. Pour les membres de sa famille, les sciences n'ont jamais été réservées aux filles.

Mais à la faculté de génie, les filles sont encore en minorité: elles comptent pour 20 % des effectifs étudiants. «J'étais dans un cours quand tout-à-coup, je me rends compte qu'il n'y a que des gars qui posent des questions, raconte-t-elle. Alors je regarde derrière moi et je m'aperçois que je suis la seule fille dans une classe d'environ 200 étudiants!»

Etre minoritaire n'a ni gêné, ni empêché Brigitte Lamontagne de poursuivre ses études. Mais elle s'est jointe à un groupe d'universitaires qui organisent des tournées dans les écoles pour rencontrer des groupes de filles de la 3e à la 11e année. Leur but: encourager les filles à choisir une carrière en science en leur fournissant des modèles de scientifiques féminins. «Je ne me rendais pas compte qu'il pouvait y avoir de la résistance face aux femmes en sciences avant d'arriver à l'université, explique-t-elle. Mais ça change.» Et les jeunes filles dans ces classes, a-t-elle remarqué, aiment voir une aînée leur démontrer que les sciences, c'est intéressant et accessible.

Avant de partir pour la France, elle a passé l'été au Conseil de la recherche du Canada à Winnipeg, où elle faisait partie d'un groupe pluridisciplinaire qui fait de la recherche sur l'ostéoporose.

Son travail: développer un programme informatique capable de reconnaître les os atteints d'ostéoporose à partir d'images prises par résonance magnétique. «J'ai fait deux, trois programmes qui doivent maintenant être améliorés, simplifiés», dit-elle. Le but de ce projet de recherche, précise-t-elle, est de développer des techniques de diagnostic plus douces que le recours à la chirurgie ou à des biopsies.

Après son séjour en France, Brigitte Lamontagne a d'ailleurs l'intention de revenir à Winnipeg se retremper dans l'univers de la recherche scientifique, notamment en complétant une maîtrise en génie biomédical, «la science qui permet de développer de nouvelles technologies pour les hôpitaux».

Sylviane LANTHIER

Nécrologies

Marie-Thérèse Bosc

Le vendredi 23 août 1996 au Foyer de Notre-Dame, Mme Marie-Thérèse Bosc (née Magne) de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, est décédée paisiblement à l'âge de 95 ans.

Thérèse a été précédée de son mari Pierre en 1975 ainsi que de ses cinq sœurs: Hélène (Griveau), Ange (Bosc), Jeanne (Badiou), Isabelle (Lavoie, Ronceray) et Madeleine (Lesage, Leroy); et de son frère Paul Magne.

Elle laisse dans le deuil ses filles: Rolande et Guy Chanel de Notre-Dame-de-Lourdes, Eliane et Paul Boulet de Saint-Georges; ses fils: Hubert et Thérèse de Saint-Norbert, René et Alixe de Saint-Boniface; ainsi que 17 petits-enfants et 36 arrière-petits-enfants.

Thérèse est née à Beaconsfield, au Manitoba, le 11 décembre 1900. Après avoir fréquenté l'école de Saint-Norbert, elle demeura sur la ferme familiale jusqu'à son mariage à Pierre Bosc en 1926. Thérèse et sa famille déménagèrent au village de Notre-Dame-de-Lourdes en 1937, où Thérèse demeura tout le restant de sa vie. Depuis quelques années, elle était résidante au Manoir et au Foyer de Notre-Dame.

Ceux et celles qui ont connu Thérèse s'entendent pour dire qu'elle était une personne tendre, tranquille et travaillante. Elle ne se plaignait jamais, malgré le travail très dur des champs et du jardin. Pour la marche, elle était infatigable. Thérèse était une mère aimante et attentive pour sa famille.

Les prières ont été récitées le dimanche 25 août à 19 h 30 au salon funéraire Adam's. La messe de la Résurrection a été célébrée à l'église catholique de Notre-Dame-de-Lourdes le lundi 26 août à 14 h, présidée par Mgr Henri Perron. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

La famille désire remercier le personnel du Centre de santé Notre-Dame pour ses soins et sa gentillesse au cours des dix dernières années de notre mère. Au lieu de fleurs, ceux qui désirent faire un don en mémoire de Thérèse peuvent le faire au Centre de santé Notre-Dame, C.P. 190, Notre-Dame-de-Lourdes (MB) R0G 1M0.

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes. 1-204-248-2201 ou 941-9951 (de Winnipeg).



Berthe LeTourneau

Berthe, épouse de feu Noël LeTourneau, est décédée le 12 août 1996 au Red River Valley Lodge de Morris, au Manitoba, à l'âge de 83 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: sa fille Noëlla et son époux Raymond Morrissette et leurs enfants Claude, Richard et Marc; son fils Léo et son épouse Lorraine et leurs filles Michèle et Roxanne; sa fille Diane et son époux Charles Cave et leurs enfants Jennifer et Michael; son fils Albert et son épouse Colette et leur fils Yvan; cinq arrière-petits-enfants; et Lorraine Holopainen.

Elle a été prédécédée par son époux Noël, ses parents Sophie Sarrasin et Arthur Champagne, ses sœurs Emilia Barnabé, Alma LeTourneau, Blanche Lambert et Rose Alba Fontaine; ses frères Albert, George, Joseph, Arthur, Delphis et Raymond Laramée.

Les prières ont eu lieu à 14 h 30 avant la messe de Résurrection à 15 h le 15 août à l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste, présidée par l'abbé Gaëtan Lefèbvre, c.s.v. L'inhumation des cendres se fera au cimetière de la paroisse catholique de Saint-Peters à Nanaimo, en Colombie-Britannique.

Organiste à l'église de Saint-Jean-Baptiste pendant de nombreuses années ainsi qu'à l'église de Saint-Peters à Nanaimo où elle s'est vue décerner une médaille de reconnaissance de ses 50 ans de services au deux paroisses.

Elle fut connue pour sa joie de vivre et par son répertoire de bonnes chansons pour toutes occasions.

La famille tient à exprimer une reconnaissance toute spéciale au personnel du Red River Valley Lodge de Morris pour l'attention et les soins portés à Berthe; une profonde reconnaissance aux dames du Paradis des Pionniers pour un inlassable appui lors de son séjour à Saint-Jean-Baptiste. Nous remercions aussi l'abbé Gaëtan Lefèbvre, la chorale de l'église de Saint-Jean-Baptiste, Mme Doris Zimmerman et Mme Rita Marion.

Josef Schwendimann

Paisiblement, à l'hôpital de Saint-Pierre, le 18 août 1996, est décédé Josef à l'âge de 95 ans.

Né le 26 avril à Lucerne, en Suisse, Josef a émigré au Canada en 1926, demeurant toujours aux côtés de la famille Breton à Saint-Malo. Pour quelques années, il a travaillé pour Albert Breton. Il a ensuite accompagné son grand ami Raymond Breton à travers plusieurs étapes de sa vie. Ils ont ainsi travaillé la terre à La Rochelle ensemble pendant plus de 30 ans! C'est dans la famille de Raymond et Délima qu'il a vécu sa vie.

Il laisse dans le deuil sa famille «spéciale»: Délima Breton, Marcel (Camille Forest) de Calgary et leurs trois enfants, ainsi que Patricia (Jean-Paul Courcelles) et leurs quatre enfants. En Suisse, son frère Hans, deux sœurs Anna et Agatha, et plusieurs neveux et nièces.

On se souviendra de «Jos Suisse», comme d'un homme réservé, qui travaillait toujours fort et qui avait un cœur d'or. Il était toujours prêt à donner un coup de main.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de Saint-Malo le 21 août avec inhumation au cimetière local. Jos repose près de son ami de toujours, Raymond.

Les porteurs étaient ses enfants «spéciaux»: Pauline, Danièle, Chantal et Ghislain Courcelles ainsi que Gabriel Catellier et Martial Gosselin.

La famille Breton désire remercier le personnel du Chalet Malouin et de l'hôpital Saint-Pierre pour les bons soins donnés à Jos.

Saint-Esprit, toi qui m'éclaire tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal; toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans ta gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens.

L.T./ S.G.

(La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle peut paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande et au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

Le Jour du Seigneur: le dimanche 8 septembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Sainte-Élizabeth, à Cantley, par Gérald Croteau, prêtre.

Chronique religieuse

Si Jésus me rencontrait...



Marie-Hélène DUVAL
Laïque

«Si Jésus me rencontrait, me dit-elle, je me demande s'Il me reconnaîtrait comme l'un des siens, car je ne suis pas comme eux.» En entendant ces mots, je me suis dit que Jésus est bien mal connu.

J'ai bien observé les personnages de l'Évangile pour tenter de trouver ce qui faisait d'eux des êtres à part... Et je n'ai pu que constater combien ils n'étaient justement pas «à part». Il y a de tout parmi les «proches» de Jésus : des hommes, des femmes; des petits, des grands; des jeunes, des vieux; des pauvres, des riches; des malades, des gens bien portants; de grands savants, des délinquants; des hérétiques, de bons juifs pratiquants; des prêtres et des mendiants; des rêveurs et de bons travaillants; des pécheurs et des repentants. Il ne semble pas y avoir de conditions particulières à remplir pour être «admis» auprès de Jésus.

Il a «choisi» sans choisir. Il «choisit» mais, à nos yeux, Il ne prend pas ce qu'il y a de mieux... on dirait qu'Il prend n'importe qui, le premier venu.

Il «choisit» ceux et celles qui laissent «choisir». Il «choisit» mais, Il prend n'importe qui, le premier, la première qui veut bien de Lui.

Il «choisit» ceux et celles qui lui offrent la seule chose dont Il ait vraiment besoin : leur bonne volonté. Il «choisit» ceux et celles qui font de leur mieux. Et ça, c'est à la portée de n'importe qui, de la première venue, du premier venu... qui désire l'amitié de Jésus.

Il n'a que faire de tout ce qui, à nos yeux, serait bien mieux. Il n'a que faire de nos talents, Il est bien plus doué! Il n'a que faire de nos succès, Il a déjà gagné. Il n'a que faire de ce dont on est si fier... Il n'a besoin que d'être aimé mais... Il en a tant besoin!

«... je me demande...», dit-elle. N'y a-t-il pas déjà dans ces quelques mots ce peu de bonne volonté à laquelle Jésus ne veut pas résister?

Il n'y a dans l'Évangile que des gens qui l'ont aimé et des gens qui l'ont rejeté. Autrement, Marie «mise à part», tous n'ont en commun que leur humaine pauvreté.

Les chrétiens sont «tous pareils» dans ce qu'ils ont d'inachevé. Ce qui les met «à part», c'est d'avoir été pardonné, c'est d'avoir reconnu en Jésus un ami grâce à qui on n'est plus «n'importe qui». Et quand on n'est plus «n'importe qui», on n'accepte plus «n'importe quoi»!

Si les chrétiens sont «tous pareils», c'est qu'ils ont le même Ami qui pardonne et qui nourrit du même Esprit.

«... je me demande...», dit-elle.

Si Jésus retrouve en moi ne serait-ce que le plus petit intérêt pour Lui, alors Il me reconnaîtra. «Si Jésus me rencontrait...» Il n'en tient qu'à moi!

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

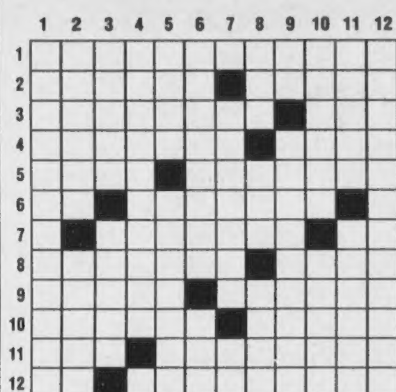
Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 38



HORIZONTALEMENT

1. Se dit d'une voix ayant droit de suffrage lors d'une assemblée.
2. Tirer son origine de. – Avare.
3. Luzerne sauvage. – Rivière de Roumanie.
4. Division d'un quartier en îlots. – Disparut rapidement.
5. Appelé la protection de Dieu. – Matières colorantes rouges.
6. Préposition. – Détachée.
7. Minimiser. – Personnel.
8. Elle est utilisée comme vomitif. – Fromage.
9. Regardés, surveillés. – Astre.
10. Formulées. – Peau de veau.
11. Ville de Yougoslavie. – Passant un drap à la machine à friser.
12. Personnel. – Rendues plus lentes.

VERTICALEMENT

1. Après avoir réfléchi.
2. Personnes qui cherchent à en surpasser d'autres. – Grand-mère.
3. Il habite la Norvège. – Qui est issu de l'union de deux personnes de couleur de peau différente.
4. Choses inutiles.
5. Parla d'une voix geignarde. – Aromatisera.
6. Plante herbacée. – Grand arbre au bois précieux.
7. Qui concerne le grec moderne. – Personnel.
8. Vaut 100 mètres carrés. – Suinte. – Qui concerne les moutons.
9. Possessif. – D'une façon fameuse.
10. Convenable. – Temps accordé pour faire quelque chose.
11. Montréal en est une. – Qui n'est pas de race pure.
12. Action de mettre en tas (pl.).

RÉPONSES DU N° 37

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	A	R	D	E	S	B	O	E	U	F	S
2	A	B	O	U	L	I	E	■	P	L	A	T
3	R	I	N	C	A	■	E	C	H	I	N	A
4	D	E	D	A	N	S	■	R	E	G	E	R
5	E	T	E	S	■	P	A	U	L	I	N	■
6	M	I	S	S	I	O	N	■	I	N	T	I
7	A	N	■	E	N	N	E	A	D	E	■	N
8	L	E	A	■	E	T	U	V	E	U	S	E
9	A	E	R	O	G	A	R	E	■	X	I	X
10	D	■	G	U	A	N	I	N	E	■	M	A
11	E	C	U	■	L	E	N	T	■	T	O	C
12	S	C	E	N	E	■	E	S	T	A	N	T

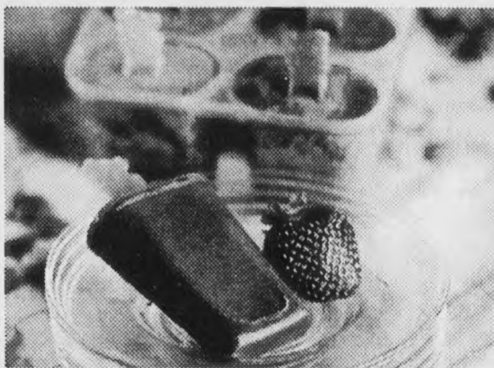
Recette — Délices d'été

L'été n'est pas encore terminé! Il est encore temps de préparer ces gâteries glacées: les quik-pops au chocolat et une garniture fouettée pour les fruits frais.

Quik-pops au chocolat

1 boîte (385 mL) de lait évaporé 2 %
1/3 de tasse (75 mL) de mélange pour boissons au chocolat instantané ou de sirop de chocolat
1/2 c. à thé (2 mL) de vanille

- Mélanger le lait évaporé, le mélange pour boissons au chocolat instantané ou le sirop de chocolat et la vanille dans un pichet ou dans un bol moyen.
- Verser dans les moules à sucettes glacées en plastique; mettre les bâtonnets en plastique en place.
- Congeler de 3 à 4 heures ou jusqu'à ce que les sucette soient fermes.



Donne 8 portions.

Garniture fouettée

1 c. à thé (5 mL) d'eau froide
1/4 de c. à thé (1 mL) de gélatine non aromatisée
2/3 de tasse (150 mL) de lait évaporé 2 %
1 c. à soupe (15 mL) de sucre
1/8 de c. à thé (0,5 mL) de vanille

- Dans une petite tasse, ajouter l'eau à la gélatine et laisser reposer pendant 2 minutes pour la faire ramollir. Mettre le lait évaporé dans une tasse à mesurer en verre de 1 tasse (250 mL) et le faire chauffer pendant 1 minute au four à micro-ondes à puissance maximale jusqu'à ce qu'il soit fumant.
- Ajouter le lait évaporé chaud à la gélatine ramollie dans un bol profond de 6 tasses (1,5 L) en remuant jusqu'à ce que la gélatine se dissolve.
- Placer le bol et les batteurs au congélateur de 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir légèrement et à former des cristaux sur les rebords du bol. Battre à grande vitesse avec les batteurs refroidis pendant 1 minute.
- Ajouter graduellement le sucre et la vanille et continuer de battre pendant encore 1 minute, ou jusqu'à ce que le mélange soit en neige ferme. Servir immédiatement ou réfrigérer pour conserver la garniture pendant 3 heures au plus.

Donne 2 et 1/2 tasses (625 mL) ou 10 portions.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

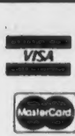
T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents abonnés du journal La Liberté.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Renseignements: 237–4823 ou 1–800–523–3355

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

GARDERIE FAMILIALE FRANCOPHONE: Libre fin août, six mois à 5 ans. Bonnes références. Appelez 237-6761.
622-

GARDERIE FAMILIALE: Bonne maman de 3 enfants aimerait garder 2 enfants francophones à plein temps, près de l'école. Précieux-Sang. Appelez Collette au 233-1033.
623-

LEÇONS DE PIANO avec professeure expérimentée, entraînée au Conservatoire de musique. Tarif raisonnable. Situé dans Saint-Vital. Appeler au 253-1310.
633-

MUSIQUE: Cours privés de chant et de piano offerts aux enfants et aux adultes à Saint-Boniface. Professeure avec A.R.C.T. Appelez Danielle après 18 h au 231-8059.
636-

GARDERIE FAMILIALE: à Norwood, près de l'école Précieux-Sang, pour garder chez moi ou à votre maison, le mardi et le vendredi. Pour enfants âgés de 3 à 5 ans. Contactez Mariette au 233-2931.
646-

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE à se joindre au Mini-franco-fun de Saint-Vital. Première réunion le mardi 10 septembre à 9 h 15 à l'église Saint-Eugène, 1009, chemin St-Mary's. Veuillez appeler Christine au 256-3488.
649-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. N.G.
651-

LA GARDERIE DES BAMBINS INC., 197, rue Kitson. Programme d'activités éducatives en français et de francisation pour enfants de 2 à 5 ans. Subvention disponible. Appeler au 237-8660.
653-

GARDERIE FAMILIALE: au parc Windsor, une à deux ouvertures à temps plein pour enfants de 6 mois à 5 ans. Contactez Lise au 231-3624.
658-

RECHERCHE

RECHERCHE: MLS inc. cherche des professeurs de français langue seconde pour adultes à Winnipeg. Expérience nécessaire. Veuillez nous contacter au: 500, boul. René-Lévesque O., bureau 802, Montréal (Québec) H2Z 1W7. Télécopieur: 1-514-397-9007.
634-

RECHERCHE: Garderie Jolys Co-op inc. est à la recherche d'un.e éducateur(trice) à temps partiel. Doit être bilingue. Pour plus d'information, contacter Marie au 433-7976.
638-

RECHERCHE: personnes intéressées à travailler auprès des personnes âgées, dans leur résidence, pour les tâches suivantes: soins personnels, ménage, compagnons, chaperons, etc. Heures flexibles. Préférence donnée aux personnes ayant de l'expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae à Sécure Âge, C.P. 48005, 35, boulevard Lakewood, R2J 4A3, 231-4434.
644-

AIMEZ-VOUS parler aux gens? Le Cercle Molière cherche des personnes avec entregent pour une campagne de vente d'abonnements par téléphone. Travail en soirée, contrats à terme. Aline au 233-8053.
648-

À VENDRE

À VENDRE: Édifice commercial, 4 100 pi², bons locataires, bons revenus. Idéal pour professionnels (firme d'avocats ou comptables). Appelez Guy au 231–3537.
482-



SAINTE-AGATHE: Vivre en campagne, à 15 minutes de Winnipeg sur la route 75. Bungalow de 1 380 pi² et 4 chambres à coucher. Nouveau tapis, peinture, jardin, patio, belle cour boisée. Garage (double) séparé 24 x 28 isolé. À l'épreuve des inondations. Vente privée. 1-204-882-2448.
585-

BUNGALOW À VENDRE: rue Masson, 2 chambres à coucher, plancher de chêne, salle à dîner, cuisine moderne, 11 pi d'armoires et centre de cuisson, chambres de bain modernes, salle de récréation et chambre supplémentaire de visiteur. Fournaise au gaz, 3 ans. Garage 14 x 24, stationnement à côté. Cour privée et tranquille. 73 000 $, possession sur demande. 233-2955.
628-

À VENDRE: Tapis et laveuse en très bon état, sécheuse, poêle, lit d'eau, chaise haute, lit queen. Appelez 237-3107.
642-

VENTE PRIVÉE: Duplex, à Norwood. Air climatisé, aspirateur central, parc (pour enfants) en arrière, jardin, terrasse, stationnement. 87 000 $ 237-5445 ou 235-0489.
645-

À VENDRE: Édifice commercial au 135, rue Marion. 4 600 pi² incluant un atelier et un appartement de trois chambres à coucher. Appelez Marc au 231-0642.
650-

À VENDRE OU À LOUER: Édifice commercial de 1 000 pi² à Saint-Pierre-Jolys sur la rue Principale. Appelez au 254-1228.
652-

À VENDRE
SAINT-MALO (centre): Joli bungalow de 2 chambres, proche de tous les services. À proximité du parc provincial. Prix demandé: 44 900 $.
SAINT-MALO (sud): Chalet de 2 chambres sur la rivière, boisé, privé. Prix demandé: 44 900 $
SAINT-MALO (centre): Maison de 3 chambres, avec grand garage-atelier pour remiser bateaux, moto-neiges, etc. Peut être utilisé pour un commerce ou autre.
SAINT-PIERRE-JOLYS (3 km à l'est): Bungalow de 4 chambres, 1 200 pi2, 4,35 acres, sur la rivière.
Toutes offres raisonnables seront étudiées. Appelez L'Immobilière de Saint-Pierre, au 1-204-433-7899. Télécopieur: 433-7621.
656-



À VENDRE: Parc Windsor, superbe endroit. Bi-level de 2 400 pi² total. Garage double attaché, 4 chambres à coucher, a/c, c/v, 2 salles de bain, deck, lot de 46 x 150. 119 900 $. Portes ouvertes samedi et dimanche de 13 h à 16 h. 254-5131.
657-

À LOUER

À LOUER: Espace commercial à louer incluant mobilier, secrétariat, salle de conférence, air climatisé, 295 $ et plus, fax, stationnement, près du centre-ville. 449, boul. Provencher. Appelez Judy au 233–3136.
481-

À LOUER: Rue Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher au rez-de-chaussée. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible immédiatement, 355 $ par mois, tous les services inclus. Poêle et frigo. Composez le 255–1578 ou 257-9448.
598-

À LOUER: Rue Deschambault, appartement d'une chambre à coucher au sous-sol, propre et tranquille, tapis mur à mur. Stationnement, chauffage et eau inclus. Buanderie. Pas d'animaux. Est disponible le 1er septembre. 350 $ par mois. 231-2800.
613-

BUREAUX À LOUER: À Saint-Boniface, à l'angle des rues Dumoulin et Saint-Joseph. Appelez au 233-1189.
615-

À LOUER: Un appartement à Saint-Boniface. 2 chambres à coucher, grande cuisine, solarium. Fraîchement peinturé. Près de l'hôpital et du Collège. Chauffage, eau et stationnement inclus. 550 $ par mois. Appeler au 771-6964.
625-

À LOUER: Femme très responsable, jeune d'esprit, non fumeuse, recherche colocataire pour partager une très belle maison. Piscine, foyer, complètement meublé. 257-2659.
627-

MAISON À LOUER OU À VENDRE: Au 417, Simcoe. 4 chambres à coucher. Plancher de chêne. Récemment redécorée. Prix de vente: 49 900 $, ou loyer: 600 $ par mois. Services non inclus. Composez le 233-3753.
628-

À LOUER: 201, rue Des Meurons, grand appartement d'une chambre à coucher, système de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, balcon. Libre le 1er septembre ou le 1er octobre, 450 $ / mois, stationnement inclus. 237-6428 ou 228-3346.
641-

À SOUS-LOUER: Grand appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Nouveaux tapis. 3 appareils, air climatisé et stationnement inclus. 475 $ / mois + hydro. Appelez au 231-1188 après 16 h la semaine, en tout temps les week-ends.
647-

À LOUER: Grand appartement d'une chambre à coucher à Saint-Boniface. Propre, tranquille. Laveuse, sécheuse, chauffage, eau, câble et garage inclus. 385 $ plus électricité. Pas d'animaux. Disponible le 15 septembre. 878-3431.
654-

À LOUER: Chambre meublée à louer dans maison privée avec accès à la cuisine et salle de lavage. Stationnement inclus. Non fumeur. Étudiant seulement. 275 $ / mois. 255-7626. Services inclus.
655-

À VOTRE SERVICE

Recyclez ce journal!

Cet espace est à votre disposition!

Lisez LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

Cet espace est à votre disposition!

Encouragez nos annonceurs!

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____